THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

271

Année 1906 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le Mercredi 23 Mai 1906, à 1 heure

PAR

Jacques MOREAU

Ex-Interne de l'Asile d'Aliénés de La Roche-sur-Yon

DU

SUICIDE CHEZ LES ENFANTS

Président : M. BRISSAUD, *professeur*

Juges { MM. GARIEL, *professeur*
BROCA (André), *agrégé*
LEGRY, *agrégé*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BONVALOT-JOUVE

15, RUE RACINE, 15

1906

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. DEBOVE.
Professeurs	MM.
Anatomie	P. POIRIER
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et Chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL. BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL
Opérations et appareils	SEGOND.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	BROUARDEL
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DEJERINE.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	HAYEM DIEULAFOY. DEBOVE LANDOUZY.
Maladies des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	LE DENTU. TERRIER. BERGER. RECLUS.
Clinique ophtalmologique	De LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	BUDIN. PINARD.
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.

Agrégés en exercice.

MM.

AUVRAY	DESGREZ	LAUNOIS	POTOCKI
BALTHAZARD	DUPRE	LEGRY	PROUST
BRANCA	DUVAL	LEGUEU	RENON
BEZANÇON	FAURE	LEPAGE	RICHAUD
BRINDEAU	GOSSET	MACAIGNE	RIEFFEL (chef
BROCA (André	GOUGET	MAILLARD	des travaux anat.
CARNOT	GUIART	MARION	TEISSIER
CLAUDE	JEANSELME	MAUCLAIRE	THIROLOIX
CUNEO	LABBE	MERY	VAQUEZ
DEMELIN	LANGLOIS	MORESTIN	WALLICH

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

Avant de présenter à nos maîtres l'hommage respectueux de ce modeste travail, un impérieux devoir s'impose à nous.

Il nous faut tout d'abord adresser un souvenir au renom illustre de l'aïeul qui nous a légué l'obligation suprême d'aspirer à l'honneur de continuer, sinon son éclat, au moins les bienfaits de sa science à notre prochain.

A côté d'elle, nous trouvions pour guider nos premiers pas et éclairer d'une sollicitude toute particulière nos études médicales M. le professeur agrégé Campenon, à qui c'est trop peu dire que nous lui vouons une gratitude sans bornes.

Et, au fur et à mesure que s'élargissait devant nous le champ des connaissances à approfondir, nous rencontrions des maîtres à qui nous ne saurions trop exprimer notre profonde reconnaissance :

M. le professeur agrégé Quénu, qui nous facilitait si grandement nos débuts d'étudiant ;

M. le Dr A. Petit, médecin des hôpitaux, d'un si indulgent savoir ;

M. le professeur agrégé Maygrier, qui nous dévoilait avec tant de clarté les secrets de l'Obstétrique ;

M. le Dr Comby, médecin des hôpitaux, dont les leçons si fructueuses ne s'oublient pas.

Enfin, il nous est donné d'achever nos études

médicales et de commencer nos travaux spéciaux, auprès d'un maître éclairé, par un internat qui, depuis plus de trois ans, nous conduit chaque jour aux joies toujours plus grandes de leçons inoubliables, tant par la science qui les dicte que par le cœur qui les enseigne.

Nous avons nommé M. le Dr Cullerre, médecin directeur de l'asile départemental d'aliénés de La Roche-sur-Yon, à qui nous ne témoignerons jamais assez notre gratitude inaltérable, notre filial dévouement et notre respectueux attachement.

Au milieu de tous et toujours auprès de nous, notre bon et excellent père qui nous pardonnera de ne pouvoir taire le bonheur incomparable que nous éprouvons d'être sans cesse guidé et conseillé par lui, comme le continuateur obligé des traditions de la famille.

Et pour terminer, que M. le professeur Brissaud nous permette de lui dire notre profonde reconnaissance de l'honneur qu'il nous accorde d'accepter la présidence de notre thèse.

Du Suicide chez les Enfants

AVANT-PROPOS

Si le suicide chez les adultes peut donner lieu à des discussions philosophiques et psychologiques sur sa nature, sur son mode de perpétration, sur l'état de raison réelle ou fictive ou morbide de l'individu qui porte sur lui-même une main homicide, que doit-on penser quand cet acte, réellement condamnable en soi, est commis par de jeunes enfants ?

Et cependant cela est, cela se voit tous les jours et nous ajouterons avec la plus grande tristesse que leur nombre va sans cesse en augmentant.

Il n'y a pas longtemps encore qu'un journal frappé de ce fait disait : « Il y aurait une bien curieuse mais « bien navrante étude à faire sur l'espèce de névrose « qui s'est emparée de l'enfance depuis quelques « années. Les crimes, les assassinats sont commis « par des gamins de vingt ans et au-dessous. Ils ont « aussi vingt ans ces souteneurs, ces rôdeurs de bar-

« rière, archi-récidivistes qui peuplent les bancs de « la police correctionnelle. Enfin le suicide, cette « fin des désespérés pour qui la vie a été trop dure, « la lutte trop pénible, n'effraie plus les enfants chez « qui les émotions ne devraient être que passagères, « et l'insouciance proverbiale a fait place au spleen « ou au désespoir raisonné ; ils se sont familiarisés « avec l'image de la mort. Le meurtre est devenu « pour eux un moyen, le suicide une solution. »

A quoi faut-il rattacher cet état d'esprit qui porte l'enfant à s'ôter la vie pour des motifs que nous qualifions de futiles, nous, hommes faits et depuis longtemps aux prises avec les difficultés de l'existence ?

L'enfant subit la loi commune ; les observations de chaque jour nous montrent que ces suicides se rencontrent dans toutes les classes de la société, et comme le fait à juste titre remarquer Durand-Fardel (1) : «... Les enfants sont partout les mêmes et la « différence des conditions n'a pas encore eu le « temps d'opérer dans la partie affective et passion- « nelle de leur organisation d'aussi grands change- « ments qu'à un âge plus avancé. Dans les chau- « mières, chez les artisans comme dans les collèges « on trouve des enfants qui ne peuvent supporter « l'absence de tendresse, la brutalité, l'injustice. »

Notre siècle, a-t-on dit, est un siècle de nervosisme : soit, nous n'y contredisons pas, nous y acquies-

1. « Suicide chez les enfants ». *Annales médico-psychologiques*, 1855, p. 76.

çons nous-même ; mais, logique jusqu'au bout, nous ferons rejaillir sur l'enfant les erreurs d'une éducation mal entendue.

La destruction de soi-même a, en effet, quelque chose de tellement contre nature, qu'on se demande comment elle peut se rencontrer chez l'enfant qui n'est pas encore en lutte avec la vie et ses tracas et chez lequel l'instinct de la conservation est en somme bien plus développé que chez les adultes.

L'étude psychologique du suicide est rendue difficile par ce fait qu'il nous est à peu près impossible de nous mettre par la pensée dans la vie intellectuelle de l'enfant. Cependant, pour bien apprécier les faits que nous avons à signaler, il faudra apporter le plus grand soin à l'étude des antécédents psychiques et physiques de l'enfant, des conditions d'hérédité, d'éducation, de position sociale, etc., etc. Cette étude seule pourra jeter un peu de clarté sur la pathologie du suicide dans le bas âge.

D'accord avec un grand nombre d'auteurs, il nous est impossible d'accepter l'opinion de Durand-Fardel, qui dit que presque toujours le suicide est accompli avec beaucoup de sang-froid et de réflexion. Or, nous le verrons, ces deux qualités manquent essentiellement à l'organisation psychique de l'enfant.

Ne faut-il pas voir plutôt dans cet acte absolument déraisonnable une des mille conséquences logiques et naturelles de la loi immuable de l'hérédité? (Ce mot pris dans sa plus large acception).

Un névropathe engendre un névropathe, quoi de

plus naturel ? un père, une mère, dont l'activité cérébrale est surexcitée par ce besoin de vivre plus vite, mieux, plus richement, engendreront des enfants dont le système nerveux sera tout préparé à recevoir énergiquement les empreintes les plus diverses. Si à cette hérédité, que l'on pourrait vraisemblablement considérer comme normale, se joint une hérédité vraisemblablement morbide, faudra-t-il s'étonner du spectacle auquel nous assistons ? N'est-ce pas là une conséquence fatale, nécessaire, de l'existence à toute vapeur que nous fait notre siècle ? De là aussi, cette triste réflexion malheureusement trop réelle : « Jamais les suicides d'enfants n'ont été plus fré- « quents, jamais ils se ne sont produits dans des « circonstances aussi dramatiques. »

Au milieu du chaos d'explications données par les uns, par les autres, absolument dissemblables suivant le point de vue auquel on se place, il est intéressant de rechercher pourquoi les enfants sont amenés à se tuer, à quels mobiles ils obéissent.

Si, parmi les faits, il en est qui semblent échapper à toute interprétation, on peut cependant, dans la plupart des cas, pénétrer l'ordre étrange d'idées auquel une partie de ces enfants obéissent. Mais avant d'entrer dans l'étude du suicide dans le jeune âge, il convient de fixer l'époque à laquelle il faut faire cesser ce qu'on appelle l'enfance.

*
* *

Généralités. — Cette question très controversée offre dans sa solution une réelle difficulté à cause des nombreux facteurs qu'elle renferme. Elle se présente en effet sous trois points de vue bien distincts :

1° Faut-il se baser sur l'état physiologique et prendre pour limite l'établissement de la puberté ?

2° Faut-il prendre l'âge administratif, c'est-à-dire l'âge auquel l'administration fait passer les enfants dans les services d'adultes ?

3° Faut-il prendre l'âge fixé par la loi comme l'âge de discernement ?

Il semble difficile de pouvoir fixer une limite précise, d'une application générale. Nous basant et sur la physiologie et sur le Code, nous prendrons un âge moyen, pouvant s'appliquer aux filles aussi bien qu'aux garçons, et nous limiterons à la quinzième année révolue l'époque fictive, si l'on veut, à laquelle l'enfant cessera pour nous d'être enfant. Il est évident que dans quelques cas il se rencontrera des exemples de délire causé par l'établissement de la puberté, mais il nous semble difficile d'agir autrement ; il faut nous borner dans nos observations et rester dans des limites arbitraires peut-être, nécessaires à coup sûr.

*
* *

Statistique. — Nous avons dit que le suicide chez l'enfant suivait une progression croissante dont il était difficile de prévoir le terme. Il suffira de pro-

duire quelques chiffres pour l'établir d'une manière irréfutable.

Dans la période de 1836 à 1852, nous voyons un total de 391 suicidés âgés de moins de seize ans, se décomposant en 291 garçons et 100 filles. Si nous étudions ce tableau par période quinquennale, nous constatons un accroissement progressif.

1836-1840		1841-1845		1846-1850		1851-1852 (2 années seulement)	
H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
69	23	78	23	92	22	52	22
92		101		124		74	

Pour les années 1861-1875, l'augmentation continue : le total est 482.

	15 ans	14	13	12	11	10	9	8	7	Total
1861-1865	63	29	28	11	6	3	»	1	»	141
1866-1870	73	46	25	7	9	3	2	»	1	166
1871-1875	67	42	22	21	11	5	3	3	1	175
	203	117	75	39	26	11	5	4	2	482

Le total moyen annuel qui était de 35 en 1871-1875 monte à 36 en 1878. En 1886, nous arrivons au chiffre énorme de 62, soit de 5 o/o du nombre total des suicides. En 1887, ce total augmente encore ; il est de 68. En 1888, il est de 65, en 1839 de 77, en 1890 de 80. Après être tombé à 73 en 1891, le total atteint 90 en 1895 !

Cette augmentation désolante du suicide chez les enfants n'a pas seulement lieu en France. Les statistiques des pays étrangers nous accusent le même accroissement. En Prusse, par exemple, nous voyons que de 1883 à 1888 on a compté 293 cas de suicide parmi les enfants fréquentant les écoles, dont 240 garçons et 53 filles, se décomposant ainsi qu'il suit par année :

1883	1884	1885	1886	1887	1888	Total
58	41	40	44	54	56	293

A Berlin, pendant quatorze mois, de novembre 1890 à décembre 1891, le nombre d'enfants qui se sont suicidés s'est élevé à 62. Parmi ces suicidés se trouvait un enfant qui n'avait pas tout à fait l'âge de sept ans ; les plus âgés avaient quinze ans.

Ainsi donc, alors que de 1835 à 1852 on a constaté 391 suicides d'enfants, de 1861 à 1875 on en signale 482 ! près de 100 en plus ; et en 1890, nous arrivons au chiffre véritablement effrayant de 10, 5 o/o.

En 1895, la proportion des suicidés âgés de moins de dix ans, qui est de 5,6 pour la France, est de 12,6 en Autriche, 13 en Russie et en Hongrie, 14,1 en Suisse, 24 en Wurtemberg (1) !

*
* *

Ces chiffres ont une douloureuse éloquence. Une pensée plus grave doit nous occuper.

Quelle est cette calamité nouvelle ajoutée à tant d'autres, quelles sont les causes du suicide, quelles sont les mesures prophylactiques que l'on devrait prendre pour enrayer ce fléau ?

Telles sont les principales questions que nous nous proposons d'examiner dans ce travail.

Pour bien comprendre ces faits que nous aurons à exposer dans chaque cas particulier, il est indispensable de passer rapidement en revue le caractère physiologique et psychologique de l'enfant, de le suivre en quelque sorte, pas à pas dans son développement intellectuel, moral et affectif. Cette connaissance nous donnera plus d'une fois la clef et l'explication d'actes qui, au premier abord, paraissent absolument incompréhensibles. Nous dirons même que c'est faute d'avoir étudié le caractère de l'enfant que pendant de trop longues années on a méconnu la nature des troubles psychiques qui frappent l'enfance.

---

1. Morselli. *Il suicidio*, 1877.

C'est aussi dans les antécédents héréditaires, dans les lois immuables de la dégénérescence, qu'il faut chercher l'explication des faits que nous étudions. Ce n'est pas à dire pour cela que nous méconnaissions le rôle que peut jouer et que jouent en réalité ces causes occasionnelles ; elles ont une valeur réelle qu'on ne saurait nier ; mais il faut bien reconnaître qu'elles sont les mêmes pour tous, et que tous ne sont pas frappés. Pour que leur action se transforme en acte, il faut qu'elles trouvent un terrain propice où elles pourront se développer et produire les troubles les plus graves.

Eminemment nerveux, les enfants ont une sensibilité morale très vive ; il faut peu de chose pour les attrister ; il ressentent avec une grande intensité les plus petites contrariétés, et n'ayant pas une force de résistance morale suffisante, ils s'abandonnent à la plus violente douleur. Incapables de réfléchir, ils agissent par instinct, et la réaction, souvent terrible, est la cause qui les pousse, inconsciemment, peut-on dire, aux actions les plus funestes. Ceci, vrai dans l'état normal, acquiert une valeur bien plus considérable lorsque, ainsi qu'il arrive souvent, on se trouve en présence d'un prédisposé héréditaire. L'enfant obéit à une loi fatale contre laquelle une réflexion encore absente ou tout au moins à l'état d'ébauche, ne lui permet pas d'y résister. L'observation la plus superficielle démontre jusqu'à l'évidence la plus complète qu'il en est bien ainsi. L'enfant présente naturellement, normalement, un cerveau tout

préparé pour y faire fructifier et prospérer les germes qu'y auront déposés ce qu'on est convenu d'appeler les causes prédisposantes. Or, ces causes agissent avec lenteur, préparent l'individu à divers troubles cérébraux, soit en l'énervant physiquement, soit en brisant le ressort de ses facultés cérébrales ou en l'augmentant.

Hérédité. — L'influence et le rôle de l'hérédité sont trop connus aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire d'y insister longuement. Elle doit certainement être regardée comme la plus féconde de celles qui engendrent le suicide.

« Cette maladie, car c'est une véritable maladie, « dit Bourdin (1), est héréditaire non seulement quand « le père ou la mère du malade se sont suicidés, « mais lorsqu'ils ont présenté des troubles quelcon- « ques de l'entendement, et même des troubles « névralgiques. C'est un fait d'observation journa- « lière que cette transformation des maladies qui se « transmettent par succession et passent d'une géné- « ration à une autre. On observe alors les compli- « cations les plus bizarres, parce que chaque indi- « vidu modifie sa prédisposition héréditaire selon « les conditions personnelles, selon l'éducation, « selon l'habitude, selon la série d'influences physi- « ques et morales qui agissent sur lui. Ces modifica- « tions compatibles avec la transmission héréditaire

1. Bourdin. *Le Suicide maladie*. Paris, 1845, p. 49.

« existent pour toutes les maladies, et ce serait « méconnaître les faits les plus évidents que de nier « qu'il n'en soit ainsi pour les maladies nerveuses. »

Sous l'influence de ces prédispositions héréditaires, les facultés de l'intellect, les facultés affectives présentent chez les enfants qui y sont soumis un développement tout à fait anormal. Les passions peuvent prendre chez eux une autorité absolue, une puissance sans bornes qui les dirigera fatalement, et à leur insu, leur fera commettre les actes les plus répréhensibles.

Mais si dans les facteurs qui portent l'enfant à se tuer, l'hérédité joue un rôle important, il ne faut pas non plus lui faire porter à elle seule toute la responsabilité. D'autres causes n'ont pas un rôle moindre, et, en première ligne, il convient de placer le caractère.

Caractère. — La mort volontaire dans la jeunesse étant presque toujours due à une manifestation instinctive imprévue, c'est, dit Brierre de Boismont, dans l'organisation, dans le caractère, qu'il faut en chercher l'explication.

Cet auteur a constaté le suicide chez des jeunes gens impressionnables, mobiles, naturellement rieurs. Il l'a observé chez des enfants peu expansifs, à la figure triste et mélancolique, au regard empreint d'une sorte de résignation fataliste. Il est assez commun « chez les jeunes filles à peu de jugement, qui « regardent comme un malheur toute résistance à

« leurs caprices et n'en veulent faire qu'à leur « tête » (1). Celles que rien n'intéresse, qui vivent dans un monde fantastique, en offrent des exemples assez nombreux.

Education. — L'influence de l'éducation est si grande, que certains philosophes ont été jusqu'à prétendre qu'on pourrait arrêter dès l'enfance le développement des vices héréditaires.

Certes, il est vrai que l'éducation, cette « génération morale ou psychique » comme l'appelle M. Fournet, peut modifier les instincts de l'enfant, mais il est des exemples nombreux où elle a été impuissante.

Le genre particulier d'éducation des enfants des grandes villes a certainement une grande influence sur leur état mental. « A Paris on a le tort de con« duire les enfants à d'émouvantes représentations « dramatiques, et on les laisse trop prématurément « se repaître dans la lecture de romans effrayants. « Dans ces publications, si fertiles en récits pittores« ques et événements tragiques, l'invraisemblance « coudoie sans cesse l'immoralité. Or, si l'imitation « contagieuse existe, et personne n'en saurait dou« ter, à propos d'une foule d'actes ordinaires de la « vie, à plus forte raison doit-on l'admettre dans les « cas où les facultés affectives et intellectuelles « sont en jeu. Pourquoi alors favoriser les imagina« tions impressionnables, les sujets jeunes, débiles, « méchants ou corrompus avec ces permanentes

---

1. Brierre de Boismont, *Du suicide et de la folie suicide*, 1856.

« exhibitions de torture, de réchauds, de corde, de « poison ? La mauvaise éducation, les exemples « funestes que l'enfant rencontre continuellement « sous ses pas, sont autant de causes qui, ajoutées « à ses prédispositions naturelles, feront de lui un « simulateur. » (1).

L'imagination si vive chez l'enfant impose aux personnes chargées de les élever des ménagements, surtout chez ceux qui ont eu des convulsions ou dont les ascendants ont présenté par exemple des maladies soit mentales, soit nerveuses. Dans ces jeunes têtes, les plus simples choses prennent des proportions démesurées, et il faut savoir tenir compte de cette disposition native.

A toutes les époques de la vie on se ressent de son éducation première. On conçoit donc toute l'importance du rôle qui est dévolu aux personnes chargées de façonner, de mettre au point en quelque sorte, l'organisation morale des enfants, de préparer leur avenir, leur destinée peut-être.

Comme le fait remarquer si judicieusement Durand-Fardel, c'est une erreur commune de ne voir dans l'éducation du premier âge qu'une affaire de discipline et de mémoire. Le principe dont l'enseignement mutuel offre le type mécanique se retrouve même au sein des éducations privées les plus attentives. Tandis qu'aucun effort ne coûte pour aider au

---

1. Legrand du Saulle. *De l'Etat mental chez les enfants. Opinion médicale et scientifique*, 1870, p. 85.

développement du corps et d'une intelligence naissante, on oublie qu'un enfant est un être sensible doué de répulsion et d'entraînement, que, pour différer dans leur objet et dans leurs manifestations, les affections de l'enfant le plus jeune ne sont pas moins réelles que celles de l'homme fait, qu'elles trouvent aussi bien que les siennes dans les circonstances qui les environnent des entraînements pour les précipiter, des obstacles pour les briser, faibles sans doute en comparaison de ce qu'elles seront un jour, mais puissantes pour le frêle corps qu'elles animent.

On rit souvent des pleurs et de la colère des enfants, et, parce qu'ils ne savent pas les retenir, on suppose qu'ils ne ressentent rien de plus que ce qu'ils ont manifesté, sans faire attention que soit crainte, soit impuissance, pour ne s'exprimer que par des larmes, les émotions qu'ils ressentent n'en doivent exercer que des ravages plus profonds sur leurs fragiles organisations. Aussi est-ce un écueil dangereux que le degré et le mode de sévérité dont il convient d'user à l'égard de jeunes enfants.

L'éducation vicieuse a été comptée parmi les causes du suicide. Certes l'abandon, les mauvais exemples, les conseils pernicieux, les honteuses habitudes peuvent agir sur le jeune cerveau, facilement victime d'impulsions automatiques, incapable de réprimer une volonté chancelante. Mais il faut bien reconnaître que l'éducation, si excellente qu'elle soit, ne prévient pas toujours l'égarement. Nous l'avons dit, il y a d'autres raisons majeures qui dominent la scène :

l'éducation ne joue ici qu'un rôle accessoire. Il ne faut pas, ainsi que le veut Lisle, rendre la société exclusivement responsable si l'instruction primaire ne répond pas aux besoins de la vie humaine, tout en reconnaissant la direction vicieuse donnée à l'enseignement.

« Ces enfants, dit cet auteur, apprennent dans les « écoles primaires la lecture, l'écriture, l'orthogra- « phe, un peu de calcul, géographie, histoire, quel- « quefois un peu de musique et... c'est tout. Rare- « ment s'occupe-t'on de former leur cœur à mesure « qu'on développe leur esprit. De leurs devoirs et « de leurs droits comme citoyens, il n'en est pas « question. Que des exemples pernicieux dévelop- « pent en eux des instincts mauvais et pervertissent « leur caractère, on ne s'en inquiète guère. C'est, « dit-on, l'affaire de la religion et de l'éducation reli- « gieuse. Que sous l'influence d'une instruction aussi « incomplète et d'une éducation vicieuse ou à peu « près nulle toute foi s'éteigne en eux ou prenne la « forme de superstitions ridicules, que le jugement « se fausse, que la raison s'égare, que le sentiment « du bien et du juste languisse ou prenne une direc- « tion vicieuse, qu'importe. La société ne s'est-elle « pas acquittée envers eux en leur donnant cette « instruction première que nous avons indiquée plus « haut ? (1).

Ces paroles, écrites il y a bientôt cinquante ans,

1. Lisle. *Du suicide*. Paris, 1856.

sont encore vraies de nos jours. L'Etat a même empiré : on donne actuellement aux enfants une éducation toute de surface. La multiplicité des matières ne permet pas d'approfondir, on touche à tout, on leur parle de tout, on ne leur apprend rien. Mais il y a un point plus grave. C'est le mépris et le dédain avec lesquels on traite les choses de la religion.

L'enfant, tout comme l'homme, il faut bien le dire, a besoin d'une croyance. Il lui faut un être supérieur, mystérieux, en qui il ait confiance, qu'il respecte, qu'il craigne. Que l'homme, l'esprit fort, se rie de toutes ces « niaiseries », comme il dit, il n'en conserve pas moins malgré lui, au fond de son cœur, un sentiment religieux dont il ne peut se défendre. A moins d'être un dégénéré, incomplet au moral comme au physique, la voix intérieure du bien et du mal se fait toujours entendre et souvent l'arrête sur la pente fatale. Pourquoi donc voulez-vous priver l'enfant de ces conseils, de ces préceptes de bonne et saine morale qui, maintenant comme plus tard, le guideront dans la bonne voie, lui donneront un secours, un appui dans les moments difficiles de l'existence ? Croyez-vous que les préceptes de morale philosophique que vous inscrivez dans vos programmes remplaceront une bonne et solide instruction religieuse ?

Détrompez-vous, et voici pourquoi. Vous, vous fondez votre enseignement sur des théories philosophiques, vous vous adressez à l'esprit, à l'intelligence, vous inculquez à l'enfant des principes que sa mémoire retiendra plus ou moins bien comme une

leçon et c'est tout. L'enfant est encore trop jeune, trop inexpérimenté dans la vie pour comprendre, pour juger par lui-même de la morale ainsi apprise. La religion, quoi qu'on fasse, aura toujours une autorité que vous ne parviendrez pas à détruire. Les préceptes simples, imagés, jetés au fond des jeunes âmes germent, fructifient. L'enfant comprend la morale chrétienne, la met en pratique, s'y attache et pourquoi ? parce qu'elle s'adresse au cœur ; elle agit sur les sentiments affectifs et intellectuels ; en même temps elle prêche d'exemple : elle agit, fait toucher du doigt ce qu'elle démontre, met en pratique ses sublimes théories.

Seule, elle peut efficacement lutter contre un caractère difficile, mal disposé ; seule, elle obtiendra ce que vous n'obtiendrez jamais avec toutes vos théories et vos cours de morale. Ce n'est pas, croyez-le bien, en supprimant les emblèmes religieux dans les écoles, en mettant des empêchements à l'accomplissement des devoirs religieux, que vous obtiendrez une bonne éducation. Il ne faut pas s'attacher exclusivement à la culture de l'esprit, il faut aussi cultiver le cœur, et c'est ce que ne fait pas l'éducation telle qu'elle est mise en pratique par les programmes actuels. L'Université tend de plus en plus à prendre toute la place et à annihiler l'esprit de famille. A quinze ans un enfant joue à l'homme, il émet des opinions avec un aplomb imperturbable, discute et, si on n'est pas de son avis, vous traite de vieux, d'arriéré et autres épithètes des moins respectueuses. Chez lui, le res-

pect de la famille, des anciens n'existe pas. Faut-il au fond lui en vouloir ? Non, car on ne le lui a pas appris et, en véritable automate, il reflète les idées à l'ordre du jour. Autres temps, autres mœurs, dira-t-on. Convenons cependant que le vieux temps avait réellement du bon sous le rapport de l'éducation. Les enfants n'étaient pas aussi... je ne dirai pas savants... mais aussi bourrés de choses auxquelles ils ne comprennent rien le plus souvent, mais ils avaient ce qui manque tant dans notre siècle, l'esprit de famille.

Dans son traité des *Dégénérescences*, le savant médecin de Saint-Yon, Morel, a démontré quels funestes obstacles apporte à l'instruction intellectuelle et morale des enfants le travail trop précoce des fabriques. Il est rare, en effet, que, dans ces milieux, l'enfant ait sous les yeux des exemples qui puissent heureusement agir sur sa jeune intelligence. Certes, ils forment la majorité, les ouvriers véritablement honorables et dignes de ce nom ; mais à côté n'y a-t-il pas des brebis galeuses ? de ces individus tarés, sans foi ni loi, ne cherchant qu'à mettre le trouble et le désordre, à entraîner au vice les âmes faibles et mal équilibrées ? L'enfant, par nature, est porté comme d'instinct vers ce qui est mal ; il croit se grandir par ses vices précoces, il affecte une fanfaronnade qui n'est pas au fond de son cœur mais qui ne jette pas moins des racines désastreuses dans sa jeune organisation. C'est à ces mauvais ouvriers qu'il s'attachera de préférence, cherchera à les imi-

ter et sera plus fier de leur pernicieuse approbation que de celle de ses patrons. Dans ces tristes conditions les fruits de la première éducation se perdent rapidement et de manière irrémédiable. De là à tomber dans la corruption et l'abjection il n'y a qu'un pas, et ce pas sera vite franchi, grâce à leur goût prononcé pour les lectures malsaines, les spectacles, qu'il ne faut pas craindre de qualifier d'immoraux, qui sont de nos jours donnés en pâture à la curiosité publique, et où il trouvera un aliment naturel à des tendances vicieuses.

De pareils exemples offerts aux masses agissent avec assez de puissance sur les esprits pour entraîner un grand nombre d'individus et surtout d'enfants dans le vertige de l'imitation.

Quoi qu'il en soit il ne faut pas oublier que l'observation est le meilleur *critérium* des doctrines. Elle montre qu'une éducation vicieuse peut seconder les mauvaises dispositions, mais qu'elle ne les crée pas. Celles-ci ont notoirement leur source dans les conditions organiques préexistantes à la naissance, coïncidant à la vie intra-utérine ou survenues ultérieurement.

La transmission générative exerce une telle influence que parfois elle marque de son empreinte tous les membres d'une famille. Elle agit selon toute vraisemblance sur quelques-uns des enfants dont nous avons à nous entretenir.

L'influence de cet état se traduit en général par un mélange de folie et de raison qui donne aux sujets

une allure tout à fait spéciale. Le premier, Moreau de Tours a étudié cet état bizarre auquel il a donné le nom d'*Etat Mixte* (1). Il n'est pas question ici d'un mélange sans fusion réelle de pensées raisonnables et de pensées déraisonnables, mais bien d'une manière particulière de sentir, de pouvoir imaginer, juger, qui, sans être positivement celle d'un aliéné, n'est pas à meilleur titre celle d'un individu sain d'esprit. L'Etat mixte peut être dû soit à des conditions d'hérédité, soit à des conditions spéciales propres à l'idiosyncrasie des individus. Ce n'est qu'en ayant égard à ces faits qu'on peut pénétrer le mystère de certaines organisations intellectuelles qui demeurent souvent obscures parce que leur raison d'être reste méconnue.

Ces données générales vont nous fournir la clef de bien des désespoirs parfaitement incompréhensibles au premier abord chez des jeunes enfants. Elles nous permettent également d'établir une distinction avec le suicide de l'adulte, et de comprendre le mécanisme qui préside au suicide de l'enfant.

Voyons donc rapidement quels sont les mobiles auxquels obéit l'adulte, lorsque volontairement, il s'ôte la vie.

*
* *

1. « Un chapitre oublié de la pathologie mentale. » *Union médicale*, 1859.

Caractères du suicide chez les adultes. — Les mobiles auxquels obéit l'adulte sont des plus variés. Nous n'avons pas à nous y arrêter et nous nous bornerons à indiquer les caractères principaux qu'il revêt, selon qu'il se montre accidentel ou prémédité, à l'état aigu ou à l'état chronique.

Dans le premier cas, il est presque toujours l'effet de quelque revers ou de quelques passions violentes, et son exécution est aussi rapide qu'irréfléchie.

Mais, et c'est là un fait à noter qui prouve que ce suicide agit ici dans un moment d'égarement qui lui ôte la libre fonction de son raisonnement, si cette exécution est incomplète, il est rare qu'elle se renouvelle, parce que la tentative infructueuse amène la réflexion, et sert quelquefois de crise à l'affection morale qui l'a déterminée.

Bien différent du suicide aigu, le suicide chronique paraît avoir tous les caractères d'un acte réfléchi, et c'est aussi celui qui semble impliquer le plus de criminalité. Sa marche plus lente présente du moins cet avantage que l'œil attentif de l'observateur peut la saisir et l'entraver si même il ne parvient pas à l'entraver tout à fait.

Pour Bourdin (1), les circonstances qui accompagnent le suicide sont presque toujours des symptômes qui trahissent les passions, les habitudes et

---

1. *Le Suicide considéré comme maladie.* Paris, 1845.

jusqu'au délire des malades (1). Dernier éclair de la raison agonisante, ces symptômes caractérisent profondément l'état mental des malades qu'on observe. Quelques-uns recherchent le calme et le silence ; ils s'éloignent de leurs parents, des personnes qui leur sont chères, ils se cachent ; quelquefois ils s'enfoncent dans les lieux déserts, ou bien ferment avec soin les portes qui pourraient laisser introduire les indiscrets ; en un mot, ils veulent le secret, et pour l'obtenir, s'entourent d'une foule de précautions mystérieuses ; on dirait qu'ils ne veulent pas qu'un regard humain puisse profaner le grand acte qu'ils vont accomplir. D'autres malades, au contraire, suivent une marche tout opposée. Au lieu de rechercher l'ombre et le silence, ils veulent l'éclat et le grand jour. C'est là un fait que le Dr P. Moreau de Tours a fait ressortir dans son mémoire sur les « Suicides étranges » (2).

La vengeance, la vanité, l'amour-propre les dirigent dans leur entreprise. Ceux-ci, sans respect pour le foyer paternel, viennent s'immoler au milieu de leurs proches ; ceux-là se donnent la mort au milieu d'une fête ou de quelque solennité, devant une multitude assemblée. Sur le point de quitter la terre, ils appellent encore l'attention des autres. Qui sait si, peut-être, nouveaux Erostrates, ils n'obéissaient pas

1. Cet auteur admet que le suicide est une véritable monomanie.

2. *Annales médico-psychologiques*. Septembre-novembre 1890.

à un fol orgueil et ne pensaient pas à l'immortalité ? Quelle que soit la supposition que l'on fasse, quelle que soit l'interprétation à laquelle on ait recours, il est impossible de ne pas voir dans ces observations des signes évidents de trouble cérébral.

Chez l'homme, enfin, le suicide peut-il être considéré comme un acte de courage ou de lâcheté ? Grosse question qui a soulevé et soulève encore bien des discussions philosophiques, et sur laquelle, en réalité, il est impossible de se prononcer. Pour nous, nous nous rangerions volontiers à l'avis de Montaigne qui disait : « C'est le roole de la couardise, non de « la vertu, de s'en aller tapir dans un creux, soubs « une tombe massive, pour éviter les coups de la for- « tune. La vertu ne rompt son chemin ny son train « pour orage qu'il fasse. » (1).

Certes, on parle beaucoup de ces individus qui se tuent sans effort et de sang-froid. Mais a-t-on été à portée de bien examiner ce qui s'est auparavant passé dans leur esprit ? Les irrésolutions, les terreurs même qu'ils ont eu à subir, les combats qu'ils se sont livrés intérieurement avant de venir à cette extrémité ? S'il se trouve en réalité parmi ceux qui attentent à leur vie des hommes dont la force morale, le courage ne sauraient être révoqués en doute, on peut voir d'un autre côté des faibles, des pusillanimes affronter non moins courageusement la mort à un moment donné. Pour nous, l'homme qui se tue,

---

1. Montaigne. *Essais*, livre II, chap. III.

sauf ces cas d'impulsion subite où l'action est aussitôt exécutée que conçue, et ces cas où le suicide dépend d'un trouble intellectuel défini, fait toujours preuve d'une lâcheté morale.

*
* *

Caractères du suicide chez les enfants. — Examinons maintenant le suicide chez l'enfant, et nous verrons qu'il présente certains caractères qui permettent de le différencier du suicide de l'adulte.

Ce qui frappe le plus, c'est l'instantanéité de sa détermination, l'absolutisme du premier mouvement qui fait que l'enfant peut se tuer sans en avoir la pensée et d'une manière réellement instinctive. Chose à remarquer, cette instantanéité dans l'acte se produit presque toujours, pour ne pas dire toujours, à la suite de causes d'une futilité extrême. Emotif au suprême degré, l'enfant ressent avec une intensité inaccoutumée la peine qui lui est faite, et comme un ressort qui se détend brusquement, la réaction a lieu.

Il est un autre caractère qui existe, il est vrai, chez l'adulte, mais qui, par son intensité d'action acquiert chez l'enfant une valeur particulière. Nous voulons parler de l'imitation, de la contagion.

Le suicide est épidémique ; les nombreuses épidémies de suicide que l'histoire a enregistrées en font foi, et ajoutons, comme le prouvent encore celles qui

ont lieu de nos jours, comme l'affirment les faits que la presse rapporte quotidiennement, au grand étonnement de quiconque n'est pas pénétré des données que possède la science des maladies mentales et nerveuses : « Etrange passion que celle du suicide, écri« vait Prosper Lucas il y a plus de soixante ans ! « elle est contagieuse, elle est même épidémique, elle « est une des plus esclaves de la loi d'imitation. »

Dans quelques cas très rares, il y a préméditation de l'acte et l'on est étonné du sang-froid avec lequel il est accompli. Lorsque l'idée suicide est fixe, inébranlable, tel qui une première fois n'a pu mettre son projet à exécution, attendra patiemment une occasion favorable pour recommencer ses criminelles tentatives. C'est là un fait morbide dont on trouve des exemples dans le jeune âge aussi bien que chez l'adulte. Un autre phénomène des plus remarquables par l'intensité qu'il revêt chez l'enfant, est l'insensibilité que présentent certains suicides.

Esquirol, et après lui Moreau de Tours, sont les premiers à avoir appelé l'attention sur l'anesthésie de la peau chez les aliénés lucides, phénomène que l'on retrouve d'ailleurs dans une foule d'états nerveux. L'idée morbide, qu'elle s'applique au suicide comme à tout autre acte pathologique, jouit parfois d'une énergie telle qu'elle fait taire pour ainsi dire toute sensibilité périphérique, exactement comme une douleur plus forte empêche une moins forte d'être perçue, suivant l'aphorisme si connu : *Dubus*

« *doloribus simul obortis, vehementior obscurat alte-*
« *rum.* »

En résumé, la destruction de soi-même a quelque chose de tellement contre nature qu'on se demande comment elle peut se rencontrer chez l'enfant qui n'est pas encore en lutte avec la vie et ses difficultés, chez lequel l'instinct de la conservation est en somme bien plus fortement développé que chez l'adulte.

L'étude psychologique du suicide est rendue difficile par le fait qu'il nous est à peu près impossible de nous mettre par la pensée dans la vie intellectuelle de l'enfant. Cependant, pour bien apprécier les faits que nous avons à signaler, il faudra apporter le plus grand soin à l'étude des antécédents psychiques et physiques de l'enfant, des conditions d'hérédité, d'éducation, de position sociale... etc. Cette étude seule pourra jeter un peu de clarté sur la pathologie du suicide dans l'enfance.

D'accord avec un grand nombre d'auteurs, il nous est impossible, nous le répétons, d'accepter l'opinion de Durand Fardel qui dit que presque toujours le suicide est accompli avec beaucoup de sang-froid et de réflexion. C'est là une illusion due à une observation superficielle des faits et qui, si elle se présente, est exceptionnelle et non la règle générale.

*
* *

Causes. — A quelles lois l'enfant obéit-il en se

tuant, ou plutôt quelles sont les causes qui déterminent l'enfant à se tuer?

Ces causes sont de deux ordres :

1° Les causes prédisposantes éloignées ou objectives, qui sont placées au dehors de l'individu ;

2° Les causes prédisposantes immédiates ou subjectives, inhérentes à l'individu, à sa constitution propre, à son organisation.

Hérédité. — En première ligne nous voyons l'hérédité dont le rôle est des plus considérables dans l'évolution des fonctions intellectuelles, morales et affectives de l'enfant.

Cette hérédité (1) peut être directe ou indirecte.

La transmission directe éclate trop nettement aux yeux pour être mise en discussion un seul instant. De nombreuses observations établissent sans conteste la part active soit du père, soit de la mère, soit des deux réunis dans la production des faits morbides transmis aux enfants. Il est inutile d'insister davantage et un seul exemple suffira à démontrer que le suicide est un des plus esclaves de la loi d'hérédité.

« Nous avons été appelé à donner des soins à une « jeune fille de quinze ans, en proie à des « idées

---

1. La question de l'hérédité est trop connue aujourd'hui pour que nous ayons besoin d'y insister. Nous serons très bref à ce sujet et nous ne rappellerons que les grandes lignes.

« noires » et dont le grand-père et le père étaient tous « deux morts *suicidés*.

« Cette enfant, éminemment nerveuse, se mettait « à pleurer pour les causes les plus futiles souvent « même sans raison. Sa mère lui adressant un jour « quelques remontrances au sujet d'un ouvrage « défectueux, elle se met à fondre en larmes et lui « dit : « Je ne puis vivre ainsi, je me jetterai par la « fenêtre. » Le lendemain elle se jetait à l'eau en « face du pont de Grenelle. Retirée de la rivière et « ramenée chez elle, elle promit de ne plus recom- « mencer.

« Après quelques mois d'une tranquillité relative, « l'enfant se trouvant un jour à Charenton, on lui « montra imprudemment la place où son père s'était « noyé. Aussitôt les idées de suicide qui paraissaient « assoupies se réveillent avec une grande intensité ; « l'idée de se donner la mort à l'endroit où son père « avait péri s'implante dans son esprit, et un jour « elle s'échappe de chez elle, court à Charenton et se « jette à l'eau à la place qu'on lui avait indiquée. « Sauvée encore une fois, elle est ramenée chez sa « mère ; c'est alors que je vis cette jeune fille.

« Elle présentait des sensations d'étranglement, « des douleurs irradiées dans le ventre, se plaignait « de souffrir de l'estomac. Cette douleur lui remon- « tait le long du sternum et arrivait au niveau du « larynx. A ce moment elle disait manquer de respi- « ration. Plaques d'anesthésie disséminées sur la « ligne médiane du cuir chevelu, sur l'avant-bras

« droit, à la partie antérieure et à la partie posté-
« rieure de l'avant-bras gauche. Pas d'anesthésie des
« membres inférieurs. Un traitement approprié
« modifie heureusement l'état général, mais il est
« douteux que la maladie morale soit éteinte. Elle
« n'est qu'assoupie et il est à craindre qu'à un moment
« donné elle ne finisse par réussir dans ses tentati-
« ves. » (P. Moreau de Tours).

A côté de cette hérédité directe, il en est une autre dont l'importance n'est pas moindre et dont la constatation donne bien souvent la clef de phénomènes qui, au premier abord, peuvent paraître incompréhensibles.

Il se peut, qu'en interrogeant les parents d'un enfant qui s'est suicidé, on ne constate aucune trace d'hérédité chez les ascendants directs. Mais, que l'on porte plus loin ses investigations, et presque toujours on trouvera qu'un des collatéraux a été frappé. Ce sera un oncle, une tante, par exemple. Il se peut encore que l'affection dont étaient atteints les ascendants revête une forme nouvelle en passant à une autre génération. Ainsi les ascendants peuvent très bien ne pas avoir été aliénés et avoir transmis une simple prédisposition héréditaire qui s'accroît, s'accumule de génération en génération, et finit par prendre la forme de l'aliénation. Les enfants des phtisiques, pour prendre un exemple, ne deviennent pas fatalement phtisiques ; seulement ils ont hérité d'un système nerveux plus impressionnable, d'un appareil pulmonaire plus apte à

contracter la maladie ; les causes les plus variées peuvent agir sur eux et produire des effets qu'elles ne produiraient pas chez ceux qui n'ont pas reçu ce fatal héritage. Ce n'est pas une idée nouvelle que celle de la transformation des maladies par voie d'hérédité. Piorry, dans sa thèse de concours, résumant l'idée émise par ses devanciers, disait : « On admet « généralement que certaines affections dont les « parents étaient atteints peuvent se transporter des « pères aux enfants en prenant une forme nouvelle, « en se modifiant de telle sorte qu'elles offrent chez « les seconds un aspect tout différent de celui qu'el- « les avaient chez les premiers ».

C'est là un fait d'observation bien singulier mais fort commun, contre lequel il est impossible d'élever le moindre doute. Ces modifications compatibles avec la transmission héréditaire existent pour toutes les maladies, et ce serait méconnaître les faits les plus évidents que de nier qu'il n'en soit ainsi pour les affections nerveuses.

Or ce qui se passe dans les affections nerveuses, sert merveilleusement à nous faire comprendre la transmission héréditaire du suicide. En effet, on voit des aliénés donner le jour à des épileptiques, à des femmes hystériques, à des lypémaniaques ou des hypocondriaques, etc., ou réciproquement ; c'est-à-dire que chaque maladie nerveuse ou mentale peut être transmise sous condition possible de changer de forme en changeant de génération.

Education vicieuse. — Une seconde cause avec laquelle il faut compter est l'éducation vicieuse. Nous en avons parlé dans les pages précédentes ; nous n'avons donc pas à nous y arrêter. Nous ajouterons cependant que puisque cette cause compte parmi les facteurs du suicide, il faut l'admettre avec tempérament. Il faut, pour que cette éducation produise tout son effet dans le sens qui nous occupe ici, qu'elle germe sur un terrain spécial, prédisposé, car tous ceux qui ont reçu un enseignement vicieux ne se suicident pas pour cela. Il faut en effet que ces enseignements mal dirigés tombent dans une terre préparée, c'est-à-dire qu'ils s'adressent à des individus frappés d'une prédisposition héréditaire ; alors ils ne manquent pas de germer, de se développer et d'amener au suicide. N'est-ce pas réellement à cette éducation fausse qu'il faut attribuer le fait si connu, dû à Esquirol, de cet enfant de treize ans qui se pend et laisse un écrit qui commence par ces mots : « Je lègue mon âme à Rousseau et mon corps à la terre... »

Il ne faut pas oublier non plus le rôle désastreux de la littérature moderne. « Quand le théâtre n'offre « que des triomphes du crime et les malheurs de la « vertu, dit Esquirol, quand les livres mis à la por- « tée de tout le monde par leur bas prix ne contien- « nent que des déclarations contre les croyances, « contre les liens de la famille, contre les devoirs de « la société, ils inspirent le dédain pour la vie ; le « suicide doit se multiplier. »

On ne peut nier que la presse (et ici nous ne par-

lons que d'une certaine presse qui vit que par le récit des faits scandaleux, des crimes, des suicides, etc.) ne soit une cause active des suicides d'enfants dont le nombre va croissant chaque année. « Au temps « où nous vivons (1), le suicide a obtenu une publi- « cité scandaleuse ; on le voit partout, on l'offre à « tous les regards, on l'ébruite, on en fait le sujet « d'une nourriture quotidienne... Or nous sommes « convaincus que cette publicité, que le théâtre, les « journaux, les mauvais livres, sont autant de cau- « ses secondaires du suicide. »

Et cela était écrit il y a plus de soixante ans !

On ne saurait trop s'élever contre cette tendance dont la presse se rend trop souvent coupable, à son insu. Legrand du Saulle avait, lui aussi, il y a quelques années, en termes éloquents appelé l'attention sur ce danger : « Au milieu des périls dont la société « moderne est enveloppée, il en est un qui se repro- « duit chaque jour... Ce péril, c'est la publicité accor- « dée par tous les journaux à de lugubres histoires, « à ces tragiques comptes rendus qu'enregistre avec « un regrettable empressement la chronique des « *faits divers*. Plus un crime est entouré de mystè- « res et de circonstances extraordinaires, plus il est « accompagné de ruses et de raffinements de barba- « rie, plus les causes ont été impénétrables, plus les

---

1. Appiano Buonafede. *Histoire critique et philosophique du suicide*, traduite de l'italien par Armellino et Guérin. Paris, 1841.

« récits de la presse ont été rendus pittoresques et « émouvants et plus le pouvoir exercé sur l'imagi- « nation humaine et sur l'influence imitatrice est « fécond en dangereux enseignements... » Il y a près de soixante-dix ans, alors que les journaux étaient à peine les rudiments de ce qu'ils sont aujourd'hui, qu'Esquirol avait déjà dit que tel ou tel individu poursuivi par des revers ou par quelque chagrin ne se serait peut-être pas tué s'il n'avait lu dans son journal le suicide d'un ami ou d'une connaissance. La liberté d'écrire ne saurait prévaloir contre les vrais intérêts de l'humanité.

Mœurs. — L'influence des mœurs, du milieu dans lequel vit et se développe l'enfant, n'a pas une importance sans valeur. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur ce qui se passe dans les basses classes de la société. Les enfants dès leur plus tendre jeunesse, livrés à eux-mêmes, entraînés malgré eux, peut-on dire, au vagabondage, à la mendicité, au vol, n'ayant sans cesse sous les yeux que les exemples les plus dépravés, les plus malsains, élevés dans l'abjection, dans l'ignorance et la débauche la plus éhontée, la vie animale n'est en quelque sorte que la seule qu'ils connaissent. Pour ceux-là, le cerveau mal équilibré ne saurait résister aux impressions violentes qui l'assailleront ; au moindre choc, il déraillera. Telles sont les trois principales causes du suicide chez l'enfant. Certes, il y en a beaucoup d'autres encore, mais leur importance est moindre.

Si ces causes jouent dans la perpétration de l'acte un rôle indéniable, indispensable même, il faut cependant reconnaître aux causes que nous avons nommées immédiates ou subjectives l'action la plus active.

Ici, nous arrivons aux faits qui parleront d'eux-mêmes.

*
* *

Impressions violentes. — De tous temps, les impressions ont été reconnues comme pouvant déterminer un retentissement considérable sur le système nerveux et amener soit des affections nerveuses, soit des affections mentales ou être le point initial d'impulsions subites. Mais ces faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Ces impressions peuvent avoir pour objet déterminant les mobiles les plus variés et dont nous allons examiner les plus fréquents.

Chagrin. — Poussé à un haut degré le chagrin peut, chez les enfants qui n'ont point la dose de courage nécessaire pour lutter et résister contre les idées sombres et les angoisses qui les assaillent, être la cause de nombreux suicides. Emotif au suprême degré, l'enfant ressent avec une intensité inaccoutumée la douleur que lui cause la perte d'une personne qui lui est chère.

Une jeune fille de treize ans avait perdu sa jeune sœur qu'elle

aimait avec idolâtrie. Elle écrivit à ses parents quelques jours après que ne pouvant supporter la mort de sa sœur, elle allait la rejoindre en mettant fin à ses jours. J... disparut en effet de son atelier. Quelque temps après on retirait son cadavre du canal Saint-Martin.

Il y a quelques années, *Le Salut Public* (1er mai 1877) racontait que le jeune H. D..., âgé de cinq ans, s'est donné la mort en se jetant d'une fenêtre dans la rue. Cet enfant profondément attristé par la mort récente de sa mère avait déjà manifesté l'intention de se noyer. Profitant un jour de l'absence de son père, H... est monté sur une chaise pour ouvrir la fenêtre et s'est précipité dans la rue. Dans sa chute, il s'est fait des blessures très graves à la suite desquelles il est mort la nuit suivante.

Dans le fait suivant, le chagrin causé par un accident involontaire a déterminé chez son auteur une véritable impulsion :

Un des enfants de M. Cl..., garde du canal du Centre à Blanzy, en jouant avec un pistolet chargé a fait partir le coup et fracassé la jambe gauche de son frère. La mère des deux enfants qui était présente au moment de l'accident s'est évanouie et en tombant s'est gravement contusionnée à la tête. Quant à l'auteur involontaire de l'accident, il a été se jeter dans le canal d'où il a été heureusement retiré (8 mars 1889).

Terreur causée par une accusation. — La terreur causée par une accusation est encore une cause de suicide chez l'enfant qui, ne voyant que le fait brutal, sans en calculer les conséquences pos-

sibles, se sent incapable d'en supporter le poids et la honte. Le fait suivant en est un triste exemple :

Un enfant de quinze ans a mis fin à ses jours dans des conditions particulièrement navrantes.

Il se nommait Emile P... et était apprenti horloger. Séduit par l'uniforme des sociétés de tir, il s'était fait admettre comme membre de la *Liberté*, la société du XI^e^ arrondissement.

Un jour trois carabines manquaient au râtelier de la salle où se tenaient les réunions. Une enquête fut ouverte dans le quartier par les sociétaires et une de ces armes fut retrouvée chez un brocanteur qui déclara l'avoir achetée à un enfant d'une quinzaine d'années dont le nom était écrit d'une façon illisible sur son livre. Les soupçons se portèrent sur P..., qui au lieu de se défendre envoya sa démission.

Cette attitude fit naître des doutes dans l'esprit du président de la société qui prévint le commissaire de police du quartier. Ce magistrat fit venir l'enfant dans son cabinet et le soumit à un long interrogatoire.

Malgré les graves présomptions qui pesaient sur lui, E. P... nia énergiquement et sut mettre dans ses dénégations un tel accent de révolte et de sincérité que le commissaire ne voulut pas le mettre en état d'arrestation avant d'avoir procédé à un supplément d'enquête. Mais il ne consentit pas non plus à le rendre à la liberté, et jusqu'à plus ample information, il le consigna à sa disposition dans le poste de police de la rue des Trois-Bornes.

A midi, l'enfant fut renfermé et pendant une heure on l'entendit tourner comme une bête fauve dans sa cellule. Puis il se tint subitement tranquille. Vers 3 heures le brigadier fit la

remarque que cette immobilité était bien étrange chez un enfant et il fit ouvrir le cabanon. La porte résista ; le brigadier qui tenait la clef tira plus fort et avec la porte ramena le corps du jeune apprenti qui était accroché au treillage qui protège le carreau par lequel le jour arrive aux prisonniers. La figure était noire, contractée, horrible ; la langue sortait démesurément de la bouche. On le détacha immédiatement, mais les soins les plus empressés ne purent le rappeler à la vie. Le malheureux enfant avait montré pour se détruire une énergie incroyable. Il avait d'abord déchiré en longues bandes la doublure de son pardessus, en avait tressé des lanières et les avait réunies en une forte corde qu'il avait solidement attachée au treillage ; puis il avait engagé sa tête dans le nœud coulant, et, comme la distance qui séparait le carreau du sol était plus courte que la longueur de son corps, il s'était laissé tomber presque à genoux et avait dû tirer insensiblement sur la corde jusqu'à complète strangulation (11 novembre 1886).

Un autre enfant de douze ans s'est brûlé la cervelle au moment où un agent de police venait le prendre pour le conduire dans une maison de correction.

Cazauvielh (1) rapporte le fait d'un apprenti cordonnier âgé de quatorze ans, d'une intelligence ordinaire, d'un caractère un peu bizarre, qui fut accusé d'avoir volé un petit filet qu'un de ses camarades avait tendu pour prendre des oiseaux. Réclamations inutiles, menaces de faire mettre en prison le délinquant qui nie énergiquement le fait. Il continue à travailler pendant trois ou quatre jours sans faire part de ses aventures ni

1. Cazauvielh. *Du suicide et de l'aliénation mentale*. Paris, 1840.

de son fatal projet. Le 4 juillet il fait tous ses repas à la maison, se couche et le lendemain on le trouve dans les champs pendu à la branche d'un pommier. La branche avait fléchi, les pieds posaient sur le sol, le corps était incliné et la petite corde dont il s'était servi cassa avant que la justice fût arrivée sur les lieux.

De même en est-il lorsque, cédant à une mauvaise inspiration, l'enfant s'empare de l'argent qu'on l'avait chargé de recouvrer. Après l'avoir follement dissipé, la honte de son action lui apparaît, il n'ose plus se montrer devant ses maîtres, et pour échapper à un juste châtiment qu'il sait avoir mérité, il se tue :

Un enfant de quatorze ans, A..., se trouvait sur le bateau omnibus, quand, à la hauteur du quai d'Auteuil, il enjamba tout à coup le bord et s'élança dans la Seine. On put le tirer de l'eau. Interrogé sur le motif de sa tentative de suicide, il répondit qu'il avait dépensé avec des femmes 14 fr. 50 que son patron lui avait confiés pour payer diverses petites factures. Il ne pouvait pas rendre la somme et le remords l'avait poussé au suicide (12 mai 1887).

Contrariété. — D'autres fois une vive contrariété a été la cause déterminante du suicide ; mais il est à remarquer, comme dans le cas suivant, que cette idée était depuis longtemps dans l'esprit de l'enfant :

Un enfant de quatorze ans, Marcel D..., employé chez un

imprimeur sur tissus, avait été chargé par son patron d'encaisser deux factures s'élevant ensemble à la somme de 410 francs. L'enfant partit et ne revint plus. Dans la soirée l'imprimeur recevait la triste lettre suivante :

« Monsieur, j'ai perdu votre argent et je n'ose me repré-
« senter devant vous, car vous m'accuseriez d'être un voleur.
« Il y a du reste longtemps que j'ai envie de me tuer, cet
« soir je ne reculerai pas. »

Très inquiet, M. J... courut chez la mère du pauvre petit. Il la trouva abîmée dans les larmes. On venait de retrouver l'enfant pendu dans l'escalier de la cave.

Nous citons maintenant une observation qui, peu intéressante en elle-même, est curieuse en ce sens que le suicidé appartient à une famille dont le nom a douloureusement retenti il y a quelques années :

Onze très jeunes galopins, dont le plus âgé avait quatorze ans et le plus jeune huit ans, comparaissaient le 24 avril 1890, assistés de leurs parents, devant la IIe Chambre de police correctionnelle sous l'inculpation de vol. Ces galopins constituaient une bande fort bien organisée qui avait pour « mission » de dévaliser les étalages des boutiques. Elle avait pour chef un frère de Marchandon, l'assassin de Me Cornet, guillotiné place de la Roquette. Cet héritier d'un grand nom, âgé de quatorze ans, s'est suicidé en prison.

Mauvais traitements. — Les mauvais traitements que certains parents dénaturés font subir à leurs enfants sont, de nos jours, un facteur puissant de suicide dans le jeune âge. Dans ces cas, c'est avec

une réelle préméditation que l'enfant met fin à ses jours. Il conçoit son projet, persuadé que la mort est le seul moyen d'échapper à ces traitements barbares et injustes ; froidement, il exécute son projet.

Une petite fille de neuf ans et demi à peine, Félicie B..., avait déclaré à ses compagnes que se trouvant trop malheureuse chez ses parents, elle était résolue à en finir avec la vie, soit en se pendant, soit en se jetant dans le canal, soit en se plongeant un couteau dans la poitrine. Tout en envisageant froidement la mort, la pauvre petite réfléchissait au genre de suicide qui la ferait le moins souffrir. Mercredi soir, 14 juin 1893, l'enfant enfermée avec son jeune frère, a mis à exécution son projet. Elle a enjambé le balcon et s'est laissée tomber dans le vide. La sœur aînée s'était elle-même jetée l'année dernière dans le canal Saint-Denis, et n'avait dû son salut qu'au courage d'un marinier qui s'était précipité à son secours. La mère de ces enfants est une exaltée qui leur faisait couramment subir de mauvais traitements.

Le 22 juin de la même année, on relevait dans le fossé des fortifications une jeune fille de seize ans qui s'y était précipitée. Des fractures graves obligèrent de la transporter à l'hôpital Beaujon. Elle a déclaré qu'elle avait tenté de se donner la mort à la suite des mauvais traitements que sa mère lui faisait subir. A l'âge de quatorze ans, pour les mêmes motifs, cette jeune fille avait déjà tenté de se suicider..

Réprimandes. — Mais si parfois le motif est plausible et a un semblant de raison, parfois au contraire il est d'une futilité telle que l'on reste stupéfait entre la disproportion de la cause et la gravité de

la détermination. Mais ces faits ont reçu leur explication dans les pages précédentes ; nous n'y reviendrons pas, et nous citerons seulement quelques observations :

Hier soir, M. Ch..., demeurant dans les environs de Brive, fit une remontrance à son fils âgé de douze ans. Celui-ci répliqua. Le père voulut lui imposer silence à nouveau. Alors le gamin quitta la maison paternelle et alla se jeter sous le train de Périgueux. La mort a été instantanée (24 octobre 1904).

Une jeune fille de quatorze ans, Charlotte L..., demeurant chez ses parents, avait été renvoyée par sa patronne ; sa mère lui fit de vives remontrances : la jeune fille en conçut un violent chagrin, et hier, à la suite d'une nouvelle scène, elle s'en fut dans sa chambre où elle avala un bol rempli d'eau de Javel. Elle a été transportée dans un état très grave à l'hôpital Trousseau (14 juin 1904).

Un apprenti de douze ans, Charles L..., demeurant chez ses parents à Ivry, a tenté hier de se suicider en se tirant un coup de revolver dans la poitrine. Il a donné comme motif de son acte la crainte d'une réprimande pour un moule qu'il venait de casser dans l'atelier où il travaillait (17 décembre 1902).

On a repêché dans la Seine le cadavre du jeune A. T..., âgé de neuf ans, disparu de chez ses parents depuis huit jours. Il portait sur lui un billet ainsi conçu : « Je me nomme A. T..., je me suicide, mon père m'a grondé (18 septembre 1895).

Une terreur vive causée par une réprimande exagérée à plaisir peut faire perdre la tête à l'enfant et le pousser à l'accomplissement d'un acte désespéré.

Le fait suivant est un triste exemple du plaisir que certaines personnes prennent à terrifier les enfants. Il y a *là*, dans ce mode d'agir, plus fréquent qu'on ne saurait le croire, une fâcheuse tendance de la part de gens qui en véritables inconscients outrepassent leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis des enfants.

Une petite fille de onze à douze ans, dit Morel, prend une pièce de monnaie valant à peine quelques centimes, qu'elle trouve sur une fenêtre.

La propriétaire de cette misérable pièce vient à la maison des parents de cette petite fille pour lui faire des reproches. L'enfant pleure, s'excuse sur la faim qui l'a poussée à ce vol. La propriétaire se faisant un espèce de plaisir de son effroi, la menace des gendarmes. « Eh bien alors dit l'enfant, je vais aller au catéchisme, ils ne viendront pas me chercher là. — Au contraire, répond l'autre, ils viendront te prendre à l'église. » Sur ce, l'enfant perd la tête, se sauve en courant de la maison paternelle et va se jeter dans les étangs situés derrière la ville, d'où on l'a retirée noyée (1).

Impulsions. — Il est des cas où le suicide est véritablement impulsif. L'enfant obéit, exécute sans pouvoir se rendre compte de ce qui s'est passé en lui. Pour trouver l'explication d'un entraînement aussi soudain, il faut nécessairement remonter aux antécédents du sujet ; là on retrouve des traces jusqu'alors inaperçues de troubles nerveux, et l'on

1. Cité par Brierre de Boismont. *Du Suicide*, p. 69.

apporte dans cette recherche tout le soin nécessaire, l'expérience nous apprend qu'elle n'est jamais infructueuse.

Bourdin va plus loin : « Quand même, dit-il, l'ob-« servation ferait défaut, quand on ne découvrirait « aucune filiation entre le phénomène actuel et d'au-« tres accidents nerveux antérieurs, cela ne prouve-« rait nullement que le malade n'a pas obéi à une « impulsion maladive. »

On observe à chaque instant des affections mentales débutant brusquement chez les adultes ; quoique le fait soit plus rare, il n'est pas cependant sans exemple. Dans *La Folie chez les Enfants* du Dr P. Moreau de Tours, nous trouvons le cas suivant :

Un enfant de douze ans fut envoyé par son père à l'écurie voir si les chevaux avaient la quantité de fourrage nécessaire pour la nuit. L'enfant obéit, un quart d'heure s'écoule et il n'est pas revenu. Le père surpris l'appelle et, n'obtenant pas de réponse, prend une lanterne et se rend lui-même à l'écurie. A peine a-t-il ouvert la porte qu'il aperçoit son enfant pendu à l'aide d'une corde au râtelier des chevaux. Heureusement, le malheureux en se débattant contre la mort avait pu poser ses pieds sur le bord de l'auge, de sorte que l'asphyxie n'était pas complète, et le père s'étant hâté de couper la corde, il put être rappelé à la vie. Interrogé sur le motif qui avait pu le pousser à attenter à ses jours, l'enfant répondit qu'il n'en avait aucun, que cela lui avait pris tout à coup et qu'il y avait été poussé par une force irrésistible (1).

1. Moreau de Tours (P.) *La Folie chez les Enfants*, Paris, 1888.

Cependant cette impulsion telle que nous venons de la voir est rare. Le plus souvent elle a un point de départ, une étincelle qui détermine l'explosion. C'est ce qu'on observe très fréquemment à la suite de discussions, souvent même d'une simple observation de la part des parents. Les faits suivants en font foi :

Une fillette de quatorze ans avait passé une partie de l'après-midi à faire des courses avec une voisine : quand elle rentra, sa mère lui représenta avec une grande douceur qu'elle aurait bien mieux fait de rester à la maison pour aider sa sœur aînée dans les soins du ménage. L'enfant, prenant ce reproche à cœur, passa dans l'atelier de son père, graveur sur verre, et s'empara d'une fiole pleine d'acide sulfurique. Sa plus jeune sœur âgée de sept ans qui l'avait suivie, lui dit : « Prends garde c'est du poison. — C'est ce que je veux », dit-elle et d'un trait elle absorba le contenu du flacon. Quelques minutes plus tard elle expirait (9 mars 1889).

A Saint-Mandé, on a trouvé pendu à un kiosque de Guignol un enfant de quatorze ans. C'est à la suite de justes observations de son père que cet enfant s'est donné la mort (15 décembre 1891).

Hier à 4 heures du matin, un enfant de neuf ans, Victor F... s'est jeté par la fenêtre du troisième étage dans la cour de la maison et s'est fracturé le crâne. Malgré son jeune âge, Victor désertait souvent la maison paternelle et ne rentrait qu'après avoir passé la nuit dehors, ce qui lui valait de vertes semonces de la part de ses parents. C'est à la suite d'une de ces remontrances que cet enfant a résolu de mettre fin à ses jours (30 mars 1890).

Un enfant, Ch. D..., âgé de quinze ans, à la suite de remontrances que lui avaient adressées ses parents, est monté dans sa chambre et s'est tué d'un coup de revolver dans la tête (Le Perreux, 20 avril 1892).

On pourrait multiplier ces faits à l'infini. Ceux que nous avons pris au hasard dans de nombreux faits divers suffisent pour montrer que chez l'enfant l'acte est souvent instantané, revêt une forme impulsive, et qu'il est en disproportion avec la cause qui le motive.

Remords. — Le remords semble, dans le cas suivant, la cause d'un suicide :

Le 21 novembre 1894, une vieille femme, Mme Vve G..., était assassinée à Talence, près Bordeaux L'assassin, un enfant de quinze ans, avait pu s'enfuir, et avait échappé aux recherches de la police depuis un mois. Dévoré sans doute par le remords et le repentir de son acte abominable, le jeune assassin a mis fin à ses jours. Le 28 décembre, vers deux heures, des mariniers ont repêché son corps flottant sur les eaux du fleuve et le cadavre a été reconnu par la famille.

Instruction. Amour-propre déçu. — Une cause assez fréquente, surtout depuis quelques années, depuis que l'instruction a pris une place si importante dans notre existence, depuis que l'ambition a été surexcitée à un degré jusqu'ici inconnu par la possibilité qui est donnée à chacun de s'élever par le travail aux positions dites libérales, est l'amour-

propre déçu. Des rêves brillants d'avenir auxquels se plaisait sa jeune imagination, l'enfant, après avoir fait tous ses efforts et travaillé consciencieusement, échoue par suite d'une malchance et retombe dans la triste réalité. Tel qui, grâce à des sacrifices nombreux de sa famille, avait pu arriver à faire ses études et affronter les examens, à la suite d'un échec se trouve dans l'impossibilité de continuer. Il lui faut pour persévérer dans sa résolution première, s'astreindre à mener la rude vie de misère ou rentrer dans sa famille et reprendre le métier paternel.

Aveuglé par cette éducation mal entendue qui, au lieu d'un bon ouvrier, ne fera qu'un « Monsieur » de rencontre : un grand nombre ne se sent pas la force de lutter, cède à un mouvement de désespoir et de dépit, se tue.

Le 8 août 1887 des gardiens de la paix remarquèrent une fillette d'une douzaine d'années qui faisait les cent pas sur le pont d'Austerlitz. Puis ils la virent s'accouder sur le parapet. C'est alors qu'ils intervinrent. L'enfant déclara qu'elle était partie de chez ses parents avec l'intention arrêtée de se jeter à l'eau, mais que plusieurs fois le courage lui avait manqué. Le motif ? « Parce que je n'avais pas eu de prix », répondit tout en larmes l'enfant.

A quinze ans, Michel F... avait passé avec succès son baccalauréat ès ciences. Son ambition était de devenir officier du génie, et il travaillait les mathématiques avec passion. Sa famille et ses maîtres avaient même dû réprimer son ardeur pour cette étude absorbante qui mettait en péril son développement

physique. Ni les sages conseils du père ni ceux de ses professeurs ne pouvaient être écoutés ; l'étude était devenue sa vie, rien n'existait pour lui que les livres. Il y a cinq semaines, Michel F... fit une faute dans sa composition ; on la lui montra avec douceur. Le jeune homme fut aussi désolé de l'observation de ses maîtres que de son erreur ; il partit du collège désespéré. Sa famille ne l'a revu que mort ; le corps de Michel F... a été retiré de la Seine au pont au Change (24 février 1890).

Les pays étrangers nous offrent de semblables désespoirs.

A Prague, en Autriche, un élève s'est pendu désespéré d'avoir échoué à son baccalauréat (2 juillet 1892). Trois mois plus tard, à Vienne, la réouverture des cours a été signalée *comme les années précédentes* par quelques tentatives de suicide de la part d'élèves qui n'avaient pu satisfaire aux examens de passage d'une classe dans la classe immédiatement supérieure. Un lycéen s'est blessé grièvement d'un coup de revolver, un autre s'est tué sur le coup (18 septembre 1892).

Puis nous voyons une fillette de treize ans se suicider « par-
« ce qu'elle ne peut plus continuer ses études, son père voulant
« la reprendre avec lui pour l'aider dans son commerce. Fille
« d'un boulanger, Marie allait tous les matins porter le pain
« aux pratiques puis se rendait à l'école avec son jeune frère.
« L'an dernier, elle avait remporté le prix d'honneur et un
« livret de caisse d'épargne de 100 francs. Cela l'avait enthou-
« siasmée. Aussi quand son père parla de la mettre en appren-
« tissage, supplia-t-elle d'attendre un an encore. Son rêve était
« d'être institutrice. Cette crainte d'être retirée de l'école pour

« être employée à la boulangerie lui fit perdre la tête, et la « pauvre enfant ayant dérobé un revolver à son père se tua dans « la cour de l'école de jeunes filles de la rue Fontaine » (4 décembre 1879).

Nous avons déjà parlé de l'influence désastreuse des romans sur de jeunes têtes toujours prêtes à s'enflammer et trop disposées à prendre pour des réalités les brillantes et trompeuses fictions des romanciers. Il ne faut pas s'étonner de trouver mentionnée ici cette cause. En voici un exemple caractéristique :

Le 25 février 1877, à 10 heures du soir, une enfant de douze ans se jetait de l'un des étages les plus élevés d'une maison de la rue Blondel. Cette enfant, *très avancée pour son âge*, lisait toute sorte de romans et était désolée de n'être pas assez jolie pour sortir brusquement de sa condition d'ouvrière, qu'elle avait prise en mépris, en se faisant enlever par quelque prince charmant. A plusieurs reprises elle avait menacé son père de se tuer en ajoutant même ce détail qu'elle se jetterait par la fenêtre et « qu'elle mettrait un pantalon ce jour-là pour « qu'on ne vît pas ses jambes ». Pour exécuter son projet, la malheureuse enfant s'était bandé les yeux avec un foulard noir appartenant à une de ses amies et à qui elle l'avait demandé avec instance parce qu'il était noir, couleur de deuil, et s'était croisé les bras derrière la tête.

Passions. — Le jeune âge n'échappe pas à l'influence des passions ; c'est là un fait d'observation journalière. Comme les adultes, les enfants ont des

penchants, des affections, des passions auxquels la moindre cause occasionnelle peut mettre le feu et les transformer en de véritables délires, en manifestations nerveuses de quelque forme que ce soit. L'étude que nous avons donnée au début du caractère de l'enfant permet de comprendre que, sous l'influence de prédispositions névropathiques, les facultés affectives se montrent précoces et, par le seul fait de l'inégalité du développement de la partie intellectuelle et de la partie sentimentale de l'être, les passions acquièrent parfois une prépondérance, une puissance d'entraînement considérables.

Les passions agissent tantôt en provoquant une impulsion subite et véhémente qui éclate et brise les ressorts de l'âme, tantôt en produisant un affaiblissement graduel et prolongé qui use peu à peu la résistance morale, la détruit, et laisse l'homme intellectuel et moral sans défense.

Lorsque nous nous laissons entraîner à l'impulsion subite d'une passion, nous tombons sous l'empire de l'instinct. Notre acte est sans doute intelligent, car il suppose des notions précises et du jugement ; mais notre intelligence agit en quelque sorte spontanément ; elle est mise au service de l'impulsion fatale et voilà pourquoi, dans le premier mouvement de la passion, résultat de l'action puissante de l'organisme, on considère l'homme comme pendant sa liberté.

L'enfant n'agit pas autrement. Ce sont des passions qui le poussent, non des déterminations rai-

sonnées qui le conduisent. Il est intelligent dans ses actes, mais ces actes c'est l'instinct et non l'intelligence qui les lui dicte.

Amour. — Comme dans l'âge mûr, l'amour a ses victimes dans l'enfance. C'est là un fait qui, au premier abord, peut paraître incroyable, mais dont, hélas ! les observations affirment l'authenticité.

Delasiauve cite à cet égard un fait doublement intéressant, car la jeune fille qui se tua était en même temps une héréditaire suicide :

Une jeune fille de seize ans était recherchée en mariage par un jeune homme qui n'avait pas encore satisfait à la conscription. L'union souriait aux parents, mais ils voulaient l'ajourner après l'époque du tirage. Contrariée du retard, la jeune fille un soir disparut d'une veillée pour aller se jeter dans la rivière qui coulait au bout de son jardin, juste à l'endroit où nombre d'années auparavant son aïeule maternelle avait accompli le même acte.

Un fait presque incroyable s'est passé à Belleville il y a quelques années (15 février 1890) :

Un petit garçon de douze ans était amoureux d'une de ses petites voisines moins âgée que lui de deux années. On comprend que les parents se fâchèrent et firent des remontrances aux amoureux précoces. Le pauvre enfant en fut tellement affecté qu'il résolut de se donner la mort. Il écrivit à la petite Louise une longue lettre dans laquelle il lui disait que c'était

pour elle qu'il allait se suicider, puis il se pendit. C'est deux heures après seulement que la mère trouva son cadavre.

La même année (2 sept. 1890), un jeune homme enjambait le pont d'Austerlitz et se précipitait dans la Seine très large à cet endroit. Après une demi-heure de recherches on repêcha le corps. Le noyé, un garçon de quatorze ans, était porteur de papiers au nom de A. D... On trouva sur le cadavre un écrit dans lequel D... déclarait se donner la mort pour des motifs qu'il ne voulait pas faire connaître; cependant il ajoutait laconiquement : « Je me tue pour une jeune fille. »

Le fait suivant, bien que privé de renseignements, peut être rangé dans la catégorie des suicides par amour :

Le 15 août 1893, des mariniers de Clichy retiraient de l'eau le cadavre d'un garçon de onze ans qui paraissait avoir séjourné cinq ou six semaines sous l'eau. Le corps possédait différents tatouages qui serviront sans doute à le faire reconnaître. Sur le bras gauche, on remarquait un cœur percé d'une flèche, avec cette mention : « A toi, Pulchérie ! » — Sur le bras droit on lisait en lettres majuscules : « L'amour m'a enflammé ! » Enfin sur la poitrine, au-dessus du sein gauche, cette mention se détachait en lettres majuscules : « Il ne m'appartient plus ! »

Mais la France n'est pas seule tributaire de ces suicides par amour. C'est ainsi que la fille d'un riche orfèvre de Leamington s'est jetée dans le canal en revenant de l'école. Cette fillette, âgée de douze ans, a laissé dans ses vêtements, dont elle avait fait un paquet sur la berge, un billet annonçant qu'elle

se tuait par désespoir d'amour (28 janvier 1889).

Jalousie. — La jalousie est une des passions les plus fréquentes dans le jeune âge et en même temps une des plus graves dans ses manifestations et ses résultats. Des louanges, des caresses inégalement partagées, une préférence sensible donnée à un enfant par ses parents ou par des maîtres inexpérimentés sont des causes qui d'ordinaire déterminent la jalousie. Elles déchirent quelquefois le malade en secret pendant des années entières, puis tout à coup un moment de désespoir éclate et dévoile au monde les douleurs qui ulcéraient le cœur de la jeune victime. Des cas d'homicide commis sous l'empire de cette passion par des enfants ont été signalés, et le Dr P. Moreau de Tours (1) a cité entre autres ce fait véritablement extraordinaire d'un enfant de trois ans qui tua son petit frère âgé de vingt mois. Il arrive également que l'enfant en proie à une jalousie profonde porte sur lui-même une main meurtrière. Poussé à bout par des préférences injustes, l'idée de se tuer germe en sa jeune tête et un jour il met à exécution l'acte qu'il a longuement prémédité et qui lui apparaît comme le seul moyen d'échapper aux tortures de son âme.

Une jeune fille de quatorze ans, chargée des soins du ménage, était souvent grondée par ses parents. Son autre sœur, un

1. *De l'homicide commis par les enfants,* Paris, 1882.

peu plus âgée qu'elle, était l'objet de toutes les tendresses. La jeune fille s'acquittait de ses devoirs sans murmurer, mais sa physionomie avait un air de mélancolie et de tristesse qui révélait le chagrin de son âme. Un jour qu'elle avait été plus réprimandée que de coutume, elle monte à sa chambre sans proférer une parole. Plusieurs heures s'écoulent. Ne la voyant pas revenir, sa mère se rend auprès d'elle, pousse la porte et aperçoit sa fille étendue sur le carreau près d'un réchaud de charbon. Une lettre qu'elle tenait à la main faisait connaître les motifs de sa mort : « J'ai longtemps lutté contre le sort injuste dont j'étais la victime ; me voir toujours méconnue, haïe même des auteurs de mes jours, était un supplice au-dessus de mes forces. Je leur pardonne ; puisse ma sœur leur faire oublier celle qu'ils ont rendue si malheureuse. » (Brierre de Boismont).

Une jeune fille traitée, par ses parents avec quelque dureté, devient jalouse des procédés bienveillants que ceux-ci ont pour leurs autres enfants. Chaque caresse qu'elle voit faire à ses frères et sœurs excite en elle des transports de jalousie qu'elle sait encore contenir. A la fin cependant la mesure se comble ; elle conçoit un projet de suicide et, s'armant d'une ferme résolution, elle se noie dans un étang situé sous les fenêtres de sa mère. Une longue lettre écrite par la jeune fille elle-même fit connaître les chagrins, la haine, l'envie qui l'avaient conduite à un pareil acte (Bourdin).

Dans une étude faite sur la folie jalouse, l'auteur avait, dans une catégorie spéciale, classé les individus qui, sous l'empire d'une jalousie farouche, tuent d'abord la personne qui fait l'objet de leur délire et se suicident ensuite ; il a cité à cet égard plusieurs

exemples des plus probants (1). Or l'enfant nous offre les mêmes aberrations.

Mme S... était mère de quatre enfants : elle avait gardé auprès d'elle ses deux fils aînés, C..., âgé de huit ans et L..., âgé de six ans. Le 28 juillet, Mme S... fut tirée de son sommeil par des gémissements provenant de la pièce voisine où couchaient les deux enfants dans le même lit. Elle se précipita aussitôt dans la chambre et recula épouvantée devant l'horrible spectacle qui s'offrit à ses regards. Le petit L... gisait sur le lit, le ventre ouvert d'un coup de rasoir, et C... venait de rouler sur le plancher. Après avoir tenté d'assassiner son frère dans un inexplicable accès de jalousie, l'enfant s'était coupé la gorge : la mort avait été instantanée (29 juillet 1888).

Colère. Discussion. — L'état de surexcitation extrême qui se produit à la suite de discussions, soit avec leurs camarades, soit avec leurs parents ou leurs maîtres, entraîne parfois les enfants à des actes regrettables.

Cet état anormal peut n'être pas visible. L'enfant concentre en lui-même les impressions qu'il éprouve. A peine si une légère pâleur de la face révèle à un observateur l'état de son âme, mais aucun geste, aucun mouvement, aucune parole ne trahissent les violentes impressions qu'il ressent. Cet état est de beaucoup plus grave, plus à redouter que celui où l'expansion se fait bruyamment. En général, dans ce

---

1. P. Moreau de Tours. *De la folie jalouse*, Paris, 1877.

dernier cas, l'accès passé tout rentre dans l'ordre, l'enfant se calme et ne pense plus à rien : pour lui tout est oublié. Il n'en est pas de même dans le premier cas : l'atteinte est profonde, son imagination rumine les reproches qu'il a reçus ; il pense aux moyens qu'il emploiera pour se venger et, de sang-froid, après mûre réflexion, il agira.

Mais ces cas sont rares chez l'enfant ; chez lui on est appelé à constater la colère bruyante dont les excès inopinés font d'un être doux un furieux. A cet état cette passion constitue une véritable aliénation. C'est bien une *Mania brevis* avec toutes ses manifestations ; l'acte commis sous son empire a tous les caractères d'une véritable impulsion.

Dans la catégorie des suicides commis *ex abrupto*, sans réflexion, rentrent les faits suivants :

Sur la ligne du chemin de fer de Parant on a trouvé le cadavre d'une jeune fille de quatorze ans. L'aspect du corps était effrayant. La tête n'a pu être retrouvée qu'après de longues recherches. Sur un parcours de 100 mètres des lambeaux de chair sanguinolente se voyaient sur les rails. On a reconnu la victime : c'est une demoiselle G... de Charly, qui, vivement surexcitée par une querelle avec sa sœur, sortit de la maison et alla sur la voie ferrée se jeter sous les roues du train 80 qui arrivait à toute vitesse (Château-Thierry, 7 juin).

Un enfant de treize ans, L. D..., après une discussion avec son père, garde dans la forêt de Fontainebleau, quittait le domicile paternel et se rendait à Sarron (Oise), chez son bisaïeul, fort étonné de cette visite inopinée. Deux jours après il sortait

sans rien dire et se logeait une balle de revolver dans la tempe droite : il avait dérobé à son père l'arme dont il s'était servi (26 février 1891).

Futilité des causes. — Lorsqu'on se trouve en présence de suicides dus à des causes d'une futilité dont on a peu d'idée, il est difficile de ne pas admettre, *a priori*, que le suicidé ne soit sous le coup d'une tare héréditaire, et que l'acte n'ait été commis par un esprit faible et maladif. C'est ainsi qu'un enfant de huit ans aigri par quelques contrariétés insignifiantes s'est laissé aller à l'encontre d'une voiture de place qui arrivait sur lui et d'en finir avec l'existence.

« Je fus appelé, dit Brierre de Boismont, il y a une dou-
« zaine d'années pour donner des soins à une demoiselle de
« quatorze ans qui venait de faire une tentative de suicide en
« avalant plus de 30 grammes de laudanum. Elle avait beau-
« coup vomi et était encore dans un état de stupeur. Lorsque
« les moyens employés en pareil cas l'eurent rappelée à elle-
« même, je lui parlai avec tous les ménagements possibles de ce
« qui venait de se passer. — Je vous remercie, dit-elle, de tous
« vos bons soins, mais je ne regrette pas ce que j'ai fait. Ma
« mère et moi nous ne pouvons nous entendre. J'aime la lec-
« ture, les ouvrages sérieux, en un mot tout ce qui peut culti-
« ver l'intelligence, et ma mère, ne se complaît que dans les
« soins du ménage, les détails du pot-au-feu. Cette vie m'est
« insupportable, et s'il fallait qu'elle se prolongeât, j'aimerais
« beaucoup mieux être morte. » Tout cela était dit avec sang-

« froid, résolution et sans qu'il y eût la moindre hésitation « dans ses paroles. Le dessein avait été aussitôt exécuté que « conçu. » (1).

En 1889, *Le Temps* publiait ce triste fait divers:

Lundi, dans la commune de Buzenval (Charente), Eugène S... avait joué à la guerre avec ses camarades à la sortie de l'école et avait eu trois dents cassées d'un coup de pierre. Il est rentré chez lui sans proférer une plainte, a donné, suivant son habitude, à manger aux bestiaux, puis est allé se noyer dans la citerne. On n'a retiré que son cadavre: il avait laissé dans sa chambre un billet ainsi conçu : « Si je me noie, c'est parce que j'ai trois dents cassées. »

Contagion. Imitation. — Mais il est un autre facteur dont il faut tenir un compte sévère quand il s'agit du suicide chez l'enfant. Nous voulons parler de la contagion, de l'imitation si l'on préfère.

Dans sa thèse inaugurale, le Dr P. Moreau de Tours (2) a démontré que le suicide est épidémique, contagieux. Il a signalé le rôle désastreux de l'imitation dans la perpétration de cet acte et rappelé que le fait n'avait pas échappé à Montaigne, ce profond observateur du XVIe siècle (3).

Dans les exemples que nous allons citer, on verra

---

1. Brierre de Boismont, *op. cit.*, p. 73.

2. *De la contagion du suicide à propos de l'épidémie actuelle.* Paris, 1875.

3. *Essais*. L. I; ch. XI, p. 295.

que dans chaque cas particulier l'enfant s'est attaché à reproduire son suicide dans les mêmes circonstances que celles qui avaient accompagné les faits semblables dont sa jeune imagination avait été frappée.

Cependant si l'on veut se rendre compte de ces suicides extraordinaires, il faut bien admettre une prédisposition morbide sans laquelle l'esprit d'imitation ne pourrait l'emporter sur l'esprit de la conservation si puissant à cet âge. Morel fait bien valoir cette idée ; il a toujours remarqué que l'imitation, si indéniable que soit son influence, et que l'impression causée par le récit ou la lecture d'un fait exceptionnel ne suffisent pas pour provoquer des actes similaires chez des individus qui auraient été parfaitement sains d'esprit. Le tort des auteurs est d'avoir trop séparé l'acte maladif des dispositions antérieures pathologiques ou morales de ceux qui ont exécuté cet acte.

Henri C..., quatorze ans, domestique chez M. L.., cultivateur dans la Seine-Inférieure, s'amusait à simuler une pendaison dans l'écurie. A cet effet, il s'était passé au cou une corde à nœud coulant, attachée à environ 2 mètres du sol, puis il était monté sur un tas de fourrage. Ayant involontairement perdu l'équilibre, C... resta suspendu dans le vide. Le lendemain seulement son cadavre a été découvert par un des domestiques de la ferme qui, la veille, s'était également amusé lui-même à simuler une pendaison en présence du pauvre garçon.

Un enfant de onze ans, envoyé par son père qui travaillait

aux champs faire une commission, rentra dans la maison et se pendit après avoir écrit sur les contrevents du rez-de-chaussée les mots suivants : « O Sadieu de François Benjamin Ricard qui s'est pendu atacher au rido de sa mère... »

Vers midi, la belle-mère de Ricard revient des champs ; elle voit sur les contrevents les caractères auxquels elle ne fait pas grande attention, car elle ne sait pas lire ; mais après être montée dans la maison par la fenêtre, elle remarque de distance en distance sur les murs des croix tracées au charbon ainsi que dans l'escalier qui mène à la chambre à coucher où elle trouve l'enfant pendu à une corde attachée à la traverse supérieure de l'alcôve du lit. En face du lit une bouteille était placée entre deux petites tasses à café contenant de l'eau bénite. Il avait de plus quitté ses vêtements de travail pour mettre ses habits du dimanche.

« Vingt-huit jours avant, ajoute Ollivier d'Angers (1), le « 7 juin, j'avais été chargé par M. le procureur du roi d'aller à « Hains ouvrir le corps de l'oncle du jeune Ricard, lequel « s'était pendu après un copieux déjeuner. *Avant de se pendre,* « *il avait tracé avec la pointe de son couteau trois croix sur le* « *mur au devant duquel son corps fut trouvé suspendu. A ses* « *pieds était une bouteille contenant de l'eau bénite.* »

Un autre fait non moins intéressant a été relevé par la *Gazette des Tribunaux* du 20 juillet 1845.

Le jeune P. C..., âgé de onze ans et demi, s'est donné la mort sans qu'on ait pu trouver les motifs de cet acte. Or un

---

1. *Annales d'hygiène et de médecine légale,* t. XVI, p. 400.

enfant de la commune, camarade du jeune C..., François P..., âgé de quatorze ans, avait accompagné au cimetière, comme enfant de chœur, le corps de C... Pendant la cérémonie, on lui avait entendu dire : « Il faudra que je me pende aussi », et l'on n'avait fait que rire de ce propos.

Quatre jours après la mort de son petit camarade, il était venu pour se rafraîchir dans l'endroit où P. C... s'était suicidé ; la vue d'une corde, la conformité des lieux lui a rappelé et fait réaliser la funeste idée qu'il avait exprimée.

Comme dans les observations précédentes, l'enfant s'est attaché à reproduire dans son suicide les mêmes circonstances qui avaient accompagné le suicide dont son imagination avait été frappée.

Clubs. — Mais il est un fait plus extraordinaire et qui montre à quel point est contagieux l'imitation du suicide.

On a cité l'existence, non seulement en France mais dans tous les pays, non seulement de nos jours mais dès la plus haute antiquité, de ces associations d'individus qui ont pour but de se suicider suivant un règlement fixe et qui, il faut le dire, est bien rarement violé. « Apathie pour tout, indifférence pour « tout, détachement de tout ce qui d'ordinaire pas- « sionne les hommes, attraction unique, fascination « véritable et comparable au vertige qui attire dans « le vide sur un lieu élevé, attraction pour tout ce « qui a trait à la mort, voilà l'état d'esprit des hôtes

« du suicide-club, » (1). Si à des raisons d'ordre privé et social nous joignons les antécédents héréditaires, les conditions constitutionnelles de chaque individu, leur passé, leur mode d'existence, etc., on pourra juger de ce que sont, au point de vue psychique, les membres de ces associations. Or, continue plus loin Collineau, la présence dans ces clubs de jeunes gens n'ayant pas encore dépassé l'adolescence a quelque chose qui étonne. Il ne faut pas pourtant perdre de vue que chez les sujets naturellement portés à la rêverie, c'est précisément à cet âge que la fatigue de la vie et le découragement, alors qu'ils viennent à opprimer l'esprit, le font avec la violence la plus tyrannique. Quant à la décision dont, pour être conséquents avec eux-mêmes, auront à faire preuve au moment fatal ces décrépits prématurés, nul doute que les relations familières qui s'établissent entre gens prisant à un taux aussi inférieur la vie et la mort, n'exercent sur l'esprit et sur la détermination de chacun une sorte d'influence contagieuse, influence dont l'effet est de les raffermir dans leur lugubre résolution.

Un des faits les plus extraordinaires qu'il soit possible de trouver est le suivant : Il y a peu d'années, des enfants, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans, ayant probablement entendu parler de ces réunions pour la mort (comment expliquer autre-

---

1. Dr Collineau. « Les suicides-clubs ». *Annales de psychiâtrie et d'hypnologie*, juillet 1892.

ment le fait ?), firent l'achat d'un mauvais pistolet et se réunirent dans un champ éloigné de toute habitation. Là, se plaçant en ligne, il fut convenu que le deuxième tirerait sur le premier, le troisième sur le deuxième. et ainsi de suite jusqu'au dernier qui se tuerait lui-même.

Deux victimes étaient déjà tombées, quand un des plus jeunes pris de terreur s'enfuit en criant au secours. Son appel fut heureusement entendu des passants et l'on put arriver à temps pour empêcher cette horrible boucherie. Ce fut une cause célèbre en Angleterre (*Figaro*, 20 novembre 1889).

*
* *

Si, à part les cas de suicide dont il vient d'être question, les faits que nous avons rapportés jusqu'ici peuvent laisser douteuse l'explication de leur cause réelle, du mobile intime, si l'on ne veut pas y voir la marque cependant évidente d'une action morbide dans les cas que nous allons examiner, nous nous trouvons en présence de suicides commis sous l'empire bien accusé et irréfutable de l'aliénation mentale.

Qu'on ne s'effraie pas de ce mot, aliénation mentale, employé à l'égard des enfants. On a démontré que le jeune âge, tout comme l'adulte, peut être et est atteint de maladies mentales à caractères bien nets, bien francs (1).

---

1. P. Moreau de Tours. *Folie chez les enfants*. Paris, 1888.

Parmi les différentes formes d'aliénation mentale qui peuvent être le point de départ d'idées de suicide, toutes n'ont point la même valeur. Parmi celles qui ont une influence prépondérante se place en première ligne le délire névropathique, où la présence des idées de suicide constitue un des symptômes principaux.

Délire névropathique. — « Tandis que chez les « aliénés ordinaires les idées sont des idées *logiques*, « c'est-à-dire qu'elles sont la déduction naturelle de « convictions délirantes, les idées de suicide d'ori- « gine névropathique ont un tout autre caractère. « Ces idées semblent ne relever que d'elles-mêmes, « sans connexion logique, sans rapport de cause à « effet avec d'autres idées, d'autres combinaisons de « l'esprit ; elles sont isolées, n'ont ni antécédents « ni but ; elles sont. C'est comme un fait d'ordre « physique, comme un phénomène, une expression « de lois générales organiques, comme une secousse « électrique, un vertige, un accès épileptique, c'est si « l'on veut une épilepsie intellectuelle. » (1).

Or, ce phénomène se rencontre dans le jeune âge aussi bien que chez l'adulte ; cependant, on le signale assez rarement. Cela tient à ce que jusqu'à présent l'attention n'a pas été attirée sur ce symptôme. On le note au passage dans le cours de l'observation, mais sans avoir l'air d'y attacher l'importance qu'il mérite cependant.

---

1. Moreau de Tours. *Folie névropathique*. Paris, 1869.

Dans une thèse très bien faite sur l'hystérie chez les enfants, sur 26 observations relevées par l'auteur il s'en trouve 2 seulement où est notée cette idée de suicide (1).

Dans la première il s'agit d'un enfant de treize ans.

« Depuis le début de la névrose, dit la mère, le sommeil est « resté mauvais. Hier encore il a eu une crise dans la soi- « rée ; il voulait ouvrir la fenêtre pour se jeter dans la rue, et « demandait un couteau pour s'ouvrir la poitrine. Dans son « délire il a souvent des idées de suicide... Au réveil, il ne se « souvenait pas d'avoir demandé un couteau pour se frapper... »

Dans la seconde c'est encore un garçon du même âge...

« Pendant la période du délire, l'enfant pousse des cris violents : « Maman, maman, je veux me tuer. Puis il cherche à mor- « dre... » Pas plus que le précédent il ne se rappelle ses paroles.

Dans les notes personnelles du Dr Moreau de Tours, notes prises dans le service qu'il dirigeait à la Salpêtrière, nous relevons l'observation d'une enfant de quatorze ans, qui avait été envoyée de l'hôpital Sainte-Eugénie. Cette enfant, éminemment nerveuse, se mettait souvent dans des colères terribles, pendant lesquelles elle été agitée de spasmes et de convulsions, et dans ces moments voulait se jeter par la fenêtre, cherchait à se frapper et à se faire du mal. On était obligé de la surveiller d'une manière inces-

1. Peugniez. Thèse de Paris, 1885.

sante pour éviter tout malheur. La crise terminée Marie ne se rappelait de rien.

Epilepsie. — Au cours d'une attaque d'épilepsie on peut voir des tentatives de suicide. Il n'est pas un médecin qui, ayant dirigé un service de ces malades, n'ait été à même d'observer la fréquence de ces idées de suicide.

Un des faits les plus saillants est celui qui a été l'objet d'un rapport médico-légal de Legrand du Saulle et qui est connu sous le nom de « Affaire du collégien d'Angoulême » :

« Cet enfant, âgé de quinze ans, était atteint de vertiges « épileptiformes diurnes et d'accidents épileptiques pendant le « sommeil.

« Le 11 mars 1877, M. F... s'absente de chez lui vers 2 heu- « res de l'après-midi, et laisse au logis son jeune fils et la « domestique Aimée L... (19 ans). L'enfant faisait des vers « latins au premier étage. Tout à coup, il abandonne son « ouvrage, s'empare d'un stylet corse, et sans proférer une « parole plonge l'arme entre les deux épaules de la servante. « Celle-ci pousse un cri et tombe expirante sur le seuil de la « porte. F... était sorti comme d'un rêve aux cris de la bonne. « Montant au deuxième étage, il avait eu l'intention de se jeter « par la fenêtre, puis il avait reculé. Il revient, reprend le stylet « et s'en frappe au côté gauche. Ne trouvant pas la mort, il se « serait jeté sur une fiole d'éther sulfurique dont il aurait avalé « le contenu. Aux questions qui lui sont faites, l'enfant reste « ahuri, stupéfié et ne sait que répondre : « Je ne sais pas pour-

« quoi, je ne sais comment j'ai fait cela... » L'examen médico-« légal présenta les conclusions suivantes :

1° « F... présente des stigmates évidents d'infériorité physi-« que et de dégradation intellectuelle, bien qu'il ne soit ni « aliéné permanent, ni imbécile, ni idiot ;

2° « Il est atteint de vertiges épileptiques diurnes et d'acci-« dents épileptiques pendant le sommeil ;

3° « Ces phénomènes nerveux si graves donnent lieu, à des « intervalles indéterminés, à des troubles momentanés de l'in-« telligence, de la mémoire et de la volonté, ainsi qu'à des « impulsions subites et irrésistibles, à des actes malfaisants et « violents ;

4° « L'acte du 11 mars 1877 commis sans aucune liberté « morale échappe à toute responsabilité pénale possible ;

5° « Toutefois comme F... est dangereux et qu'il aura cer-« tainement des rechutes maladives identiquement semblables « aux manifestations primitives, j'estime qu'il ne doit pas être « rendu à la liberté, et qu'il y a lieu de le recommander d'une « manière spéciale à la vigilance protectrice de l'autorité admi-« nistrative. »

F..., déclaré non coupable comme ayant agi sans discernement, fut acquitté, mais, en vertu de l'article 66 du Code pénal, il fut ordonné qu'il serait renfermé dans une maison de correction jusqu'à sa vingtième année.

Idée fixe. — Dans d'autres cas l'idée de suicide est fixe, inébranlable, et tel qui n'a pas pu une première fois mettre son projet à exécution attendra patiemment une occasion favorable pour recommencer ses criminelles tentatives.

Lorsque l'idée est devenue fixe, en effet, elle obsède continuellement l'esprit qui ne peut plus s'en débarrasser et finit par succomber. Il n'est pas de ruses, de précautions que le sujet n'emploie pour mener à bonne fin la réussite du crime qu'il médite. Les précautions les plus délicates et les mieux entendues, les soins les plus assidus, la surveillance la plus active ne sont pas des entraves suffisantes pour empêcher l'accomplissement du projet. Une fois, dix fois peut-être on arrêtera le bras du malade, puis une tentative nouvelle, ou plus audacieuse ou plus habile, se trouvera couronnée de succès.

La ténacité de ces malades dans l'exécution de leur projet est véritablement étonnante. Ils ne négligent rien pour se mettre en garde contre leur propre faiblesse et ils prennent des mesures efficaces pour accomplir leur dessein. On en voit un grand nombre employer simultanément plusieurs moyens pour se faire mourir, afin de se mettre dans l'impossibilité d'échapper à la mort.

L'une des conséquences les plus naturelles de la ténacité de l'idée de suicide est la répétition des tentatives. La première échoue-t-elle ? il faut se garder de croire que tout est fini : il devient nécessaire de redoubler de zèle et de surveillance, car on peut présumer que les tentatives se renouvelleront. En voici quelques exemples :

Une jeune fille de quinze ans, pour éviter des reproches qu'elle avait encourus de la part de sa mère pour sa gourmandise,

résolut de se précipiter dans la rivière. Sauvée à temps, elle dissimula sous des promesses trompeuses son idée bien arrêtée, et la surveillance exercée envers elle s'étant relâchée, elle recommença quelque temps après en s'empoisonnant avec de l'arsenic.

Un jeune garçon. marchand de vin, âgé de quatorze ans, a été surpris dans la cave de son patron au moment où il se passait au cou une forte corde qu'il avait fixée à la voûte pour se pendre. Quelques instants plus tard, le jeune désespéré redescendait à la cave et, cette fois, mettait complètement à exécution son projet. Fort heureusement son patron arriva à temps pour le détacher (23 juillet 1888).

Brierre de Boismont cite une très intéressante observation du même genre:

Une enfant de onze ans, très heureusement douée et très avancée pour son âge, se chagrinait d'être traitée en enfant et de ne pouvoir prendre dans la vie le rôle qu'elle enviait. Dans cette jeune tête blonde germait sourdement la pensée du suicide. Sachant que l'opium donne la mort et que cette funeste liqueur se tire du pavot, elle amasse l'argent qu'on lui donnait pour acheter des gâteaux, et se procure chez différents herboristes huit à dix têtes de pavot et les fit bouillir pendant l'absence de ses parents dans une certaine quantité d'eau qu'elle but ensuite d'un trait. Ce breuvage la plongea dans une léthargie dont elle ne put être tirée que le lendemain. On veilla à ce que l'enfant ne restât pas seule. Mais un jour, où ses parents avait eu à s'absenter pendant quelques minutes, l'enfant profita de cette courte liberté pour se jeter par la fenêtre.

Mélancolie. — Bien que la mélancolie soit relativement rare dans le jeune âge, il en existe cependant des exemples. Guésinger dit que l'on observe aussi chez les enfants des états de mélancolie simple, dont le fond est un sentiment général d'inquiétude et l'augmentation que l'on a signalée dans les cas de suicide chez les enfants doit avoir le plus souvent sa source dans l'existence de la perversion mélancolique. C'est là une opinion un peu trop exclusive et une trop grande importance accordée à cette cause. Nous avons déjà vu que le suicide chez l'enfant reconnaissait d'autres facteurs plus en rapport, du reste, avec leur âge. Cependant le penchant au suicide dans la mélancolie existe réellement. Fabret en a cité une très intéressante observation (1) :

« Un jeune enfant, dont les parents n'ont jamais éprouvé d'alié-
« nation mentale, très gai, aimant beaucoup les plaisirs de son
« âge, néglige un de ses devoirs et donne pour raison que récem-
« ment arrivé de vacances il n'a pas encore repris l'habitude du
« travail. Le maître lui inflige une punition en lui donnant quel-
« ques coups : l'enfant s'obstine à ne pas faire son devoir ; le maî-
« tre redouble et les coups et les punitions. L'enfant devient
« triste, éprouve de violents maux de tête, dort mal ; il forme le
« projet d'attenter à ses jours et refuse de manger. Après deux
« jours ce moyen lui paraît trop tardif ; il ajourne son projet et
« commence à prendre de la nourriture. Pendant l'année cette

1. Fabret. *Traité de l'hypochondrie et du suicide*. Paris, 1822.

« idée prend de la fixité, il cherche continuellement à se trouver « seul dans l'espérance de pouvoir accomplir son dessein. Une « fois à la promenade il s'échappe, court à la rivière pour s'y « précipiter, mais il en est empêché. Enfin les vacances arrivent, « l'enfant retourne au sein de sa famille. Son père le gronde vive- « ment et le menace de lui faire travailler la terre s'il ne change « promptement sa conduite. Ce reproche de la part d'un père « qui ne l'avait jamais injustement puni l'afflige beaucoup, les « idées de suicide se réveillent ; mais les douces consolations « d'une mère chérie, les visites qu'il rend et qu'il reçoit distraient « son esprit en procurant une utile diversion. Cependant la gaîté « ne revient pas. A son retour au collège il est confié à un autre « maître qui n'emploie, pour faire travailler ses élèves, que des « moyens de douceur et de persuasion. L'enfant recommence à « prendre du goût pour le travail, l'idée de suicide se dissipe « sans qu'il reprenne son ancien caractère.

« A la fin de l'année, il obtient un prix. Ses parents lui font « un accueil favorable. Cependant il reste sombre, taciturne, « évite de se trouver dans des réunions nombreuses. Les années « suivantes il continue à se livrer à l'étude des langues et des « belles-lettres avec succès. Quelques efforts qu'il ait faits depuis « pour reprendre la gaieté de son enfance, quoique âgé de « trente ans, il est ordinairement mélancolique et tellement « impressionnable que lorsque le temps est sombre, lorsqu'il « éprouve la plus légère contrariété, il est obligé de marcher « beaucoup ou de visiter ses amis pour dissiper son *tædium vitæ*. « Mais une bonne éducation fortifiée par une religion éclairée « l'empêche d'avoir l'idée de se suicider. »

Hallucinations. — La terreur produite par cer-

taines hallucinations peut pousser à la mort. Ce fait n'a rien d'extraordinaire étant donnée la nature spéciale de l'hallucination chez les enfants. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent l'hallucination dans le jeune âge est de nature terrifiante. Tantôt ce sont des hommes armés qui le menacent, qui veulent lui couper le cou, l'enterrer vivant ; puis ce sont des diables rouges ou noirs, des fantômes, des cadavres qui se dressent devant lui faisant mine de l'emporter, de l'enserrer dans leurs griffes ou dans leur linceul. Tantôt ce sont des animaux (et dans ce cas ces animaux sont noirs ou rouges) horribles, effrayants, avec des yeux étincelants, des dents acérées, ouvrant des mâchoires démesurées et montrant leurs griffes prêtes à le déchirer. Les animaux immondes ou répugnants jouent aussi un grand rôle ; les chauves-souris, les rats, les serpents, les limaces plus ou moins ornées d'ailes, de piquants, de poils raides *rouges ou noirs ;* éléphants ou autres bêtes féroces qui semblent s'avancer pour le dévorer, le déchirer, le mettre en lambeaux.

Les hallucinations de l'ouïe présentent ce même caractère terrifiant : l'enfant non seulement voit mais entend les gens le menacer ; on lui dit : « Dépê-« che-toi ou je t'assomme... — Je vais te couper le « cou... — Si tu bouges, tu es mort... — On va te « guillotiner... etc. », ou bien ce sont des cris, des clameurs, des hurlements épouvantables, des appels réitérés au secours ; les animaux eux-mêmes lui parlent et, comme dans les contes de fées : *Le petit*

chaperon rouge, *La belle et la bête*, etc., par exemple, veulent le manger.

Les hallucinations de l'odorat ne sont pas moins pénibles : l'enfant sent des odeurs mauvaises, nauséabondes et principalement l'odeur du soufre qu'on brûle, des choux pourris, l'odeur si désagréable qui s'échappe parfois des égouts de certaines usines.

Et quand à ces hallucinations se joignent les hallucinations du goût, ce sont les mêmes impressions désagréables que l'enfant retrouve.

Enfin le toucher suit la loi générale et les impressions perçues consistent en coups, brûlures, pincements ; l'un sent des clous qui lui entrent dans les chairs, l'autre des soufflets qu'on lui donne, ou bien on lui brûle les os ; on lui applique de la glace ou des charbons ardents sur le corps. Effrayé parce qu'il voit ou croit voir, entendre, ressentir, il n'est pas étonnant que l'enfant cherche à y échapper et dans ce cas essaye de trouver dans la mort volontaire un terme à ces terribles obsessions.

S..., âgée de dix ans, est en proie à de violentes douleurs de tête et se montre très excitée. Elle eut en plein jour des hallucinations de squelettes et de fantômes qui voulaient la prendre et la tuer. Jamais elle n'eut d'hallucinations de l'ouïe ou du toucher. Sous le coup de ces visions, affolée de terreur, elle essaya de se tuer en se fourrant un mouchoir dans le gosier. Une autre fois ce fut une cuiller, et quelques jours plus tard, elle allait se jeter par la fenêtre lorsqu'elle a été arrêtée par sa gou-

vernante. En dehors de ces hallucinations, l'intelligence est intacte (1).

Suicide à deux. — Un fait curieux, qui a été bien étudié par le Dr Schpolianski, est le suicide à deux. Ce suicide, on le sait, s'exécute dans des conditions particulières.

De deux individus qui vivent ensemble, le plus intelligent ou le plus actif prend le dessus ; mais, en général, les deux sujets se moulent l'un sur l'autre, et cette prédominance, pour être sensible, n'est pas absolue. Les individus n'arrivent pas d'emblée à l'accomplissement du suicide; ils s'y préparent de longue main, pendant des mois, des années, l'idée germe quelque temps, les projets sont d'abord vagues et confus, le moment de l'exécution se retarde pour mille motifs. Il faut une excitation momentanée, passagère pour donner l'appoint nécessaire et, le plus souvent, c'est un stimulant alcoolique qui fait déborder le vase.

Les enfants, quelque bizarre que cela paraisse, n'échappent pas à la loi commune; le suicide à deux se rencontre aussi dans le jeune âge, mais avec certaines modifications dans ses allures. Il n'est pas prémédité en quelque sorte comme chez l'adulte ; il

---

1. Bouchut. *Des hallucinations chez les enfants*. Thèse de Paris, 1886.

2. Schpolianski. *Des analogies entre la folie à deux et le suicide à deux*. Thèse de Paris, 1885.

n'y a pas ou presque pas entraînement de l'un par l'autre. Le suicide est en général ici presque impulsif; il est aussitôt exécuté que conçu. Ils forment en même temps l'idée de mourir ensemble, ou l'un émet l'avis aussitôt accepté par l'autre et, sans plus de réflexion, ils l'exécutent.

Mme B... avait adressé quelques reproches à sa fille âgée de quinze ans. Celle-ci, vivement affectée, résolut de se suicider avec son frère âgé de onze ans. Hier matin, 12 juin 1895, la mère sortait pour se rendre à son travail, laissant à ses enfants une somme de 3 francs. La jeune fille alla acheter de l'eau-de-vie et du charbon ; elle et son frère, après avoir bu de l'eau-de-vie, allumèrent le charbon, puis s'étendirent sur leur lit. En rentrant le soir à 6 heures, Mme B... trouva ses enfants à moitié asphyxiés. Le père s'était suicidé l'année dernière.

La population de Stuttgard a été péniblement affectée par un de ces suicides. Un garçon de quinze ans et une fillette de treize ans, appartenant tous deux à une honorable famille, se sont donné la mort en se jetant dans le Neckar. La jeune fille était depuis plusieurs mois la maîtresse du jeune homme et se trouvait dans une position intéressante qu'il eût été difficile de dissimuler plus longtemps (Berlin, 15 juin 1892).

Dans les observations suivantes, l'idée fixe, arrêtée, telle qu'elle ressort de l'étude de Schpolianski, se montre sans réserve, mais, nous le répétons, cette forme est relativement rare.

Un des faits les plus typiques a été observé par Legrand du Saulle à Charenton. Ce n'est pas un suicide à deux, mais à trois.

J'ai donné des soins, dit-il, en 1852 à la maison de Charenton à une jeune demoiselle anglaise, qui, à l'âge de onze ans, avait essayé de se couper la gorge avec un rasoir et qui ne cherchait même pas à en dissimuler les horribles cicatrices. Bien résolue à en finir avec la vie, il était évident pour nous que la malade recommencerait ses tentatives de suicide. Aussi, lorsque la famille demanda sa sortie, MM. Calmeil, Loiseau et moi dûmes nous y opposer d'une manière formelle. L'ambassadeur intervint auprès du préfet de police, et toutes les difficultés furent levées.

Deux mois après, Miss W... avait pu prendre sur ses deux sœurs un tel ascendant qu'elle les décida à mourir avec elle. Les trois jeunes filles s'asphyxièrent.

Deux jeunes filles liées de la plus étroite amitié, âgées de quatorze ans, se sont donné la mort. Leurs parents les avaient quittées pour se rendre à leur travail. A midi Mme S... rentrait et trouvait sa fille étendue morte derrière la porte. Au milieu de la chambre son amie se tordait dans d'atroces douleurs. Sur la table, une lettre laissée par Marie disait qu'elle allait se tuer pour ne plus causer de chagrin à sa mère, et que Louise, qui connaissait ses intentions, voulait mourir avec elle (5 mai 1888).

O. D... et M. R..., deux amies d'atelier, se sont noyées l'une par désespoir d'avoir été renvoyée de son atelier, l'autre parce qu'elle était enceinte. Elles se sont attachées ensemble et se sont bandé les yeux pour se jeter à l'eau. Leurs cadavres ont été retrouvés à la Chapelle-Saint-Luc, à 4 kilomètres de Troyes (20 mai 1893).

Anesthésie.— Un des phénomènes les plus remar-

quables que l'on observe dans le suicide pathologique est l'absence complète de toute sensibilité. Esquirol et après lui Moreau de Tours sont les premiers à avoir appelé l'attention sur l'insensibilité de la peau chez les aliénés suicidés, insensibilité que l'on retrouve d'ailleurs dans une foule d'états nerveux.

L'idée morbide, qu'elle s'applique au suicide comme à tout autre acte pathologique, jouit parfois d'une énergie telle qu'elle fait taire, pour ainsi dire, toute sensibilité périphérique, exactement comme une douleur plus forte empêche une moins forte d'être perçue suivant l'aphorisme : « *Duobus doloribus simul abortis, vehementior obscurat alterum.* »

Lorsqu'un malade a résolu de périr il met dans l'accomplissement de l'acte de sa propre destruction un sang-froid qui aurait lieu de surprendre si l'on ne reconnaissait qu'un trouble cérébral préside à la perpétration d'un fait de cette nature. On dirait que le corps du suicidé lui soit devenu étranger, car il se porte des coups avec autant d'énergie et surtout avec autant d'adresse que s'il s'agissait d'une autre personne ou d'un objet inanimé. Mais il est bon d'ajouter que cette insensibilité diminue ou disparaît avec l'aliénation et ces malheureux souffrent cruellement de leurs plaies qui redeviennent insensibles quand l'aliénation reparaît.

Cette anesthésie fréquente chez l'adulte s'observe également chez l'enfant. Nous en citons un exemple curieux plus loin.

Simulation. — On sait combien chez certaines natures la tendance à la simulation est grande. L'enfance est par sa nature même portée à jouer sans cesse la comédie pour les motifs les plus divers. Veulent-ils se faire donner quelque chose dont ils ont envie et qu'on leur refuse, veulent-ils se faire exempter d'un devoir, veulent-ils simplement attirer l'attention et se faire remarquer, etc., les enfants simulent et cela facilement, sans efforts, naturellement, pourrait-on dire.

Dans une excellente thèse, le Dr Dufestel (1) a étudié différents cas où la simulation se produit. La lecture de ce travail nous prouve une chose, c'est que la simulation des maladies mentales dans l'enfance est rare. N'est-ce là qu'une apparence ? C'est probable ; la connaissance de ces maladies dans le jeune âge est encore peu connue, peu étudiée ; aussi, lorsqu'on méconnaît la forme nettement morbide de certains caractères, n'est-il pas étonnant que la simulation de l'affection passe inaperçue.

Aussi les cas de ce genre dans lesquels les enfants simulent la folie, des accidents cérébraux de diverse nature, de menaces et de tentatives de suicide sont-ils assez curieux pour être notés.

Dans les *Annales d'hygiène* de 1880 nous trouvons dans une longue observation de Malmsten l'histoire d'un enfant de neuf ans qui, après un léger catarrhe gastro-intestinal, fut pris d'accidents convulsifs d'une

---

1. *Des maladies simulées chez les enfants.* Paris, 1888.

grande intensité. Trois semaines après, les accidents ont changé de caractère. Après mille excentricités, l'enfant saisit les chaînes du rideau de la chambre et essaye de se les passer au cou... Après de nombreuses péripéties, et après avoir passé en revue toutes les maladies nerveuses, après quatre mois de maladie et deux de traitement dans une maison spéciale, l'enfant s'avoua vaincu et confessa sa simulation.

Quand le suicide est considéré en tant que suicide et non comme un épisode (comme dans le cas que nous venons de citer), il est simulé par des jeunes gens, presque des enfants.

*
* *

Suicides étranges. — Dans un de ses mémoires (1) le Dr P. Moreau de Tours a attiré l'attention sur ce qu'il a appelé les « suicides étranges », désignant sous ce nom des suicides qui, par leur raffinement, l'étrangeté de leur mode d'exécution, la ténacité et la ferme volonté évidente qui se traduit dans la perpétration de l'acte, sortaient du suicide vulgaire. Il a démontré que si parmi ces suicides les uns agissaient en pleine connaissance de cause, en pleine liberté, avec une volonté bien arrêtée de s'ôter la vie, et surtout de ne pas se manquer, les autres obéissaient à une impulsion maladive.

---

1. *Annales médico-psychologiques*, novembre 1890.

Sans volonté morale capable de lutter avec avantage contre l'entraînement maladif, ils sont les premières victimes de la contagion épidémique comme aussi de l'imitation. Ceux-là sont sous le coup d'une influence héréditaire qui suffit à donner l'explication de leur faiblesse psychique.

Or, d'après ce que nous avons dit des enfants, de leur nature, après avoir montré que les différentes formes de délire que l'on observe chez l'adulte se reproduisent également dans le jeune âge, on ne doit pas s'étonner de les voir figurer également dans ce chapitre « suicides étranges ».

Un exemple des plus curieux, que nous empruntons à la thèse inaugurale du Dr Moreau de Tours (2), est le suivant :

Un sieur C..., ouvrier teinturier à Suresnes, avait retiré de chez sa grand'mère sa petite fille Louise, alors âgée de cinq ans et il la garda chez lui en compagnie de son autre fille âgée de huit ans.

Bientôt on s'aperçut que la petite Louise nourrissait un profond chagrin dont rien ne pouvait la distraire, et on lui entendit même à plusieurs reprises exprimer le désir de mourir.

Hier, ses parents ayant eu à s'absenter, Louise, après leur départ, s'attacha une corde au cou et tenta de s'étrangler.

N'ayant pu y réussir cette malheureuse enfant monta alors sur un fourneau, s'empara d'une chandelle, l'alluma et mit le

---

1. *De la contagion du suicide à propos de l'épidémie actuelle* Paris, 1875.

feu à sa robe en plusieurs endroits ; puis sans proférer un cri, elle éleva les bras et attendit résolument que le feu devorât ses chairs. Déjà un tourbillon de flammes enveloppait le corps de cette insensée quand, au dehors, les voisins apercevant une lueur sinistre accoururent, brisèrent les portes et pénétrèrent dans la pièce où la jeune Louise C... accomplissait son acte de démence. Se jetant rapidement sur elle, ils lui arrachèrent lambeau par lambeau les derniers vestiges de ses vêtements, et parvinrent ainsi à éteindre le feu qui la dévorait.

Averti de cet événement, le commissaire de police de Puteaux se rendit sur les lieux et y trouva le Dr Rolland qui, après avoir donné les premiers soins à la blessée, jugeant qu'elle ne survivrait pas à ses nombreuses brûlures, donnait l'ordre de la conduire à l'hôpital Beaujon. Comme malgré la gravité de son état Louise n'avait pas perdu connaissance, le magistrat la questionna. L'enfant répondit avec le plus grand sang-froid qu'elle s'était brûlée volontairement pour se donner la mort. Elle aimait bien ses parents, disait-elle, mais elle voulait mourir sans dire le motif de sa résolution.

Le père de cette enfant l'a portée lui-même à Beaujon, et pendant tout le temps qu'a duré le trajet, elle a montré un calme qui ne s'est pas démenti un seul instant. Ses souffrances étaient horribles, et cependant elle ne poussait aucune plainte. Elle causait même et tranquillement avec son père. Une heure après son arrivée à l'hôpital elle rendait le dernier soupir.

Le 1er novembre 1880 un train de Versailles allait quitter la gare de Clamart lorsqu'un jeune homme de quinze ans s'est couché dans une des saignées pratiquées pour l'écoulement des eaux ; les jambes allongées, le cou sur un rail il attendit : le train arriva et le décapita.

Treize ans plus tard, même spectacle. Un jeune homme du lycée d'Avignon J. D... s'était attaché la tête sur un rail du chemin de fer d'Avignon à Marseille. Un des trains lui a coupé la tête qui a roulé sur ce talus (16 février 1893).

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que les enfants, eux aussi, ne reculent pas devant les moyens les plus terribles et les plus sûrs pour se donner la mort. Ils agissent avec toute la maturité d'esprit d'un adulte.

Suicides chevaleresques. — Il est des cas où la mort volontaire est entourée de telles circonstances qu'on peut la considérer comme un suicide véritablement chevaleresque. « Aussi bien que les « adultes, dit Collineau (1), les enfants en sont capa- « bles. Enthousiastes, stoïques, on en a vu affronter « sans effroi les dangers les plus terribles, et, sans « faiblesse, recevoir la mort. Barra en est le mo- « dèle (2). Il n'avait que treize ans quand il entra « dans les troupes républicaines qui soutenaient la « guerre dans la Vendée, et plusieurs fois déjà « l'intrépide enfant s'était signalé par des actions « d'éclat. Emporté par son courage, la retraite un « jour lui fut coupée. Prisonnier des Vendéens, il « pouvait racheter sa vie s'il consentait à crier : « Vive « le Roi ». Un cri retentissant de « Vive la Républi-

1. *Annales de psychiâtrie et d'hypnologie*, octobre 1892.
2. Des Etangs. *Le Suicide politique en France*, Paris, 1860.

« que » fut la réponse de l'enfant qui tomba, nou-
« veau d'Assas, sous les coups de l'ennemi.

« Brierre de Boismont rappelle encore les noms
« de Vialla et de Casabianca. Vialla, du même âge
« que Barra, qui, à la défense de la Durance, voyant
« les patriotes hésiter, se précipite, une hache à la
« main, vers le fleuve, entraînant la troupe par son
« exemple. Traversé d'une balle, il tombe : « Je suis
« content, dit-il, je meurs pour la liberté. »

« Casabianca, lors du désastre d'Aboukir, n'avait
« que dix ans. Il préféra sauter avec son père, com-
« mandant dans l'armée d'Orient, que de se sauver
« avec un soldat qui l'y engageait.

« Chassin, dans un très remarquable ouvrage sur
« la *Préparation de la guerre de la Vendée* (1),
« tire de l'oubli un autre jeune héros, dont le nom
« était jusqu'à présent sans écho.

« L'auteur relate des *extraits du rapport des com-*
« *missaires de la Convention nationale envoyés dans*
« *les départements de la Loire-Inférieure et de la*
« *Mayenne.*

« Rédigé par Villers, député de la Loire-Inférieure,
« contresigné par son collègue Fouché, le *Résumé*
« *officiel* de ce rapport fait mention des massacres,
« qui, au milieu de mars 1793, ont ensanglanté
« Machecoul : « Jamais, non jamais, commencent
« par déclarer les rapporteurs, la postérité ne croira
« que, de nos jours, la superstition égara les Fran-

1. Paris, 1892.

« çais au point de leur faire renouveler les scènes « atroces de la fin du XVI[e] siècle. L'homme s'est « encore métamorphosé en bête féroce, et l'on a vu « ruisseler dans les rues le sang des citoyens. »

« Puis au cours du récit qu'ils font des violences « commises à Machecoul par les factieux dans les « sinistres journées du 10 et du 11, ils ajoutent : « On arrêta le citoyen Pinot avec son fils âgé de « dix-sept ans.

« — Renonce à la nation, lui disent les brigands, et « nous ne te ferons pas de mal. — Non, je mourrai « fidèle à ma patrie. Vive la Nation. » Et on l'assomme. « Les bourreaux se retournent vers son fils : — « Tu « vois le sort de ton père ? Sois des nôtres, crie « vive le roi, vive les aristocrates : nous ne te ferons « point de mal. — Mon père est mort fidèle à la « patrie, je mourrai de même. Vive la Nation. » Et « on l'assomme. »

Les rapports de similitude entre le glorieux trépas du jeune Barra et celui du jeune Pinot, ajoute Collineau, ne sont-ils pas frappants, et leurs noms à tous deux ne méritent-ils pas d'être inscrits, côte à côte dans les annales ?

Dévouement filial. — Le dévouement filial, dont l'antiquité nous a laissé un souvenir si touchant, n'est pas, grâce au ciel, disparu de la terre. Nous en avons chaque jour des exemples sous les yeux. « L'amour filial ne s'enseigne pas, c'est une affection « de notre instinct, qui naît avec nous, qui fait par-

« tie de notre nature, qui coule pour ainsi dire dans « notre sang. » (1). Sous l'empire de ce sentiment élevé on a vu des enfants portés à se sacrifier pour prolonger les jours de leurs parents. Un des exemples les plus touchants que nous connaissions est rapporté par Brierre de Boismont (2).

« Les époux B..., demeurant place des Trois-Marie, se trou-
« vaïent depuis quelque temps dans une extrême misère ; rele-
« vant de maladie, le mari dont la profession exige une assez
« grande force manuelle ne pouvait trouver d'occupation. Les
« veilles prolongées avaient causé à sa femme une inflamma-
« tion des yeux. Tous les objets de quelque valeur avaient
« pris le chemin du mont-de-piété. Les infortunés époux s'affli-
« geaient de leur détresse, moins pour eux-mêmes que pour
« leur fille Elisa âgée de douze ans qui les soignait et s'effor-
« çait de les consoler en leur disant que le bon Dieu aurait
« pitié d'eux. Aux heures des repas, elle se privait de nourri-
« ture et déclarait qu'elle n'avait pas faim, de peur de dimi-
« nuer la part de ses parents. Enfin elle s'imagina que si elle
« n'était plus à leur charge, ils seraient plus heureux.

« Ayant un soir une commission à faire, elle les embrassa
« tendrement et partit. Bientôt elle se précipitait à la rivière à
« peu de distance des bains de la Samaritaine. Mais la Provi-
« dence veillait sur l'enfant égarée par l'amour filial. Le sieur L...
« se trouvait en ce moment sur un bateau d'où il aperçut Elisa

---

1. Alibert, *Physiologie des passions*, Paris, 1825.
2. Brierre de Boismont, *op. cit.*, p. 72.

« se débattant contre la mort. Il se jeta à la nage et fut assez
« heureux pour la ramener vivante.

« La jeune fille a été rendue à ses parents dont on va s'occu-
« per d'améliorer la position.

TRAITEMENT

Après avoir cité des faits qui montrent l'idée qu'il convient de se faire du suicide dans le jeune âge, de ses différents mobiles, nous sommes amené à une question des plus importantes :

Peut-on arriver à lutter contre le suicide sans cesse grandissant que nous observons chez les enfants?

Dans ce chapitre nous aurons à examiner deux ordres de faits : le traitement prophylactique et le traitement thérapeutique, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Dans le premier, nous aborderons la grosse question de l'éducation individuelle et sociale.

§ 1. — On ne peut nier que l'éducation entendue comme elle l'est de nos jours joue un rôle qui n'est pas sans importance. Bien comprendre l'éducation est chose difficile et l'on oublie trop souvent, on ne songe pas assez que l'on a affaire à des cerveaux jeunes, encore en voie de formation et qui ont besoin d'un grand ménagement.

« Corrections (1), intimidation, procédés rigou-« reux, encellulement, en vérité, voilà de piètres « moyens d'éducation. L'affaissement de la sponta-

1. Collineau. *Journal de médecine mentale*, t. VIII, p. 420.

« néité, la défiance de soi-même et des autres, une « sombre concentration, une irritabilité haineuse, « la rupture, en un mot, de l'équilibre moral encore « mal assuré, en sont les désastreuses conséquen- « ces. Et si les résultats fâcheux de ce système illo- « gique s'observent chez les individus normaux, à « plus forte raison son application à outrance sera- « t-elle redoutable à l'égard de pauvres êtres d'une « virtualité bornée, inaptes à réfréner l'impétuosité « qui les emporte, impuissants à assimiler les notions « qu'on leur inculque. Bientôt le sentiment de l'inca- « pacité se révèle ; le découragement se fait peu « attendre, traînant l'inertie à sa suite, ou bien fai- « sant éclore les sinistres impulsions. Jusqu'à quel « degré d'aussi déplorables errements peuvent être « funestes ; les quelques faits groupés ci-dessus suf- « fisent à le montrer. D'autres encore viennent à « l'appui... Le rôle de la mère n'est pas de frapper, « plus noble est sa mission. Le *Journal de Médecine* « *mentale* (1) s'est fait un devoir de la spécifier. A « elle l'insigne honneur, par une sollicitude toujours « égale, les marques d'une confiance absolue, une « permanente communion de pensées avec l'enfant, « de l'affermir contre les rudes épreuves auxquelles, « chaque jour, se heurte sa frêle organisation. Plus « impressionnable aux contacts extérieurs, plus « impatiente de toute entrave est sa constitution « psycho-cérébrale, plus impérieusement incombe à

1. T. I, p. 90 et t. VI, p. 131.

« la mère le soin d'écarter toute émotion terrifiante « d'aplanir tout obstacle d'abords infranchissables. « Aussi bien la longanimité, les condescendances, « les égards, les encouragements constituent pour « les faibles le vrai stimulant des fibres engourdies. « Elles s'éveillent, vibrent et avec le temps on met « des natures inférieures en état de s'élever à un « niveau auquel, livrées à elles-mêmes, elles n'eussent « jamais pu atteindre.

« Non moins indispensable est un tact exquis de « la part des parents ou de l'éducateur dans ses rap- « ports avec les sujets *nerveux*, à l'imagination « curieuse, aux aspirations anticipées. La multipli- « cité de leurs sentiments crée un besoin, celui d'une « alimentation intellectuelle solide, substantielle, « qui les soutient et qui féconde les idées corré- « latives. Ainsi naîtra le discernement. Méconnue « ou mal dirigée, cette gestation avorte, l'évolution « physiologique est entravée. Au lieu des satisfac- « tions qu'on a droit d'attendre, les procédés d'édu- « cation mis en usage n'engendrent rien que les « fadeurs de l'ennui. L'ennui comme le dépit est un « funeste conseiller... »

Durand-Fardel insiste aussi longuement sur le rôle que joue l'éducation dans la production des suicides. Dans son excellent travail, il nous a montré par quel vice spécial l'éducation pouvait conduire les enfants au suicide et bien souvent compromettre leur avenir tout entier en ne tenant aucun compte de leurs facultés affectives, en blessant leur suscep-

tibilité, en heurtant leurs passions, en oubliant enfin que c'est dès l'enfance et non plus tard que se développent les facultés qui devront mûrir dans le cours de la vie.

§ 2. — Le rôle que joue l'imitation dans la production des suicides n'est révoqué en doute par personne. Les exemples d'épidémies de ce genre sont très nombreux. Nous insisterons encore une fois sur le rôle désastreux que joue une certaine presse dans la propagation de ces crimes. A force de répéter la même chose, le public finit par y apporter de l'attention et reconnaît le bien-fondé de la plainte.

Oui, la petite presse illustrée joue un rôle désastreux. De nos jours, et plus nous allons, il n'est pas de feuille qui ne veuille avoir son supplément illustré ; c'est à qui rivalisera dans la représentation des crimes les plus odieux et les plus épouvantables. Les moindres détails sont représentés le plus souvent à faux, car le dessinateur ordinairement n'a pas vu la scène qu'il retrace. Il l'a fait seulement d'après des documents qui lui sont remis ; il cherche dans ce cas à faire un dessin à sensation, qui tire l'œil, qui enlève le public ; or là est le danger. En passant, on voit ces dessins, on les achète pour les commenter à son aise, le texte aidant ; c'est avec curiosité d'abord, avidité ensuite que l'esprit recherche l'article consacré aux suicides, puis à un moment donné, le prédisposé suivra l'exemple que plusieurs se répètent dans un court espace de temps et l'épidémie est constituée.

Cependant, il ne faut pas se méprendre sur la manière dont nous envisageons l'action de la presse. La vraie cause, la cause organique, est dans la prédisposition des individus, car cette prédisposition est déjà un acheminement à la maladie et comme la phase initiale, la condition première sans laquelle elle n'existerait pas.

La presse n'a donc ici qu'un rôle de propagation : c'est elle qui déterminera l'explosion. Ce rôle est assez important, assez étendu pour que l'on s'efforce de l'atténuer. La chose, disons-nous est facile assurément. Il serait absurde de penser que la liberté de la presse dont nous sentons le prix comme tout le monde, serait compromise un seul instant si elle évitait de tomber dans le dangereux abus que nous signalons. Et après tout, quand même le but serait difficile à atteindre, ne vaut-il pas la peine qu'on lui fasse quelque sacrifice ? Le suicide pathologique a donc son contre-poison : le silence.

§ 3. Enfin dans les cas où le suicide est le résultat d'une affection mentale ou nerveuse nettement déterminée, il n'est en quelque sorte qu'un syndrome épisodique de l'affection.

Dans ce cas le traitement à y opposer est le traitement spécial à chacune d'elles et dont nous n'avons rien à dire ici.

OBSERVATIONS

Pour éviter des longueurs dans notre thèse nous avons réuni ici quelques observations se rapportant aux diverses causes étudiées dans le cours de ce travail.

Hérédité (p. 33). — A Roanne s'est suicidé un enfant de quatorze ans, Paul G..., dont le père et le grand-père s'étaient aussi suicidés (*Progrès de la Somme*, 24 août 1904).

Chagrin (p. 40). — Le petit O..., âgé de huit ans, a tenté de se suicider (5 octobre 1894). Il y a huit jours le petit garçon avait vu mourir sa sœur. Il en éprouva un profond désespoir et on ne réussissait pas à le consoler. En l'absence de ses parents, il s'est pendu dans la chambre à coucher de sa mère. Heureusement des voisins l'ont entendu râler, ils ont enfoncé la porte et détaché l'enfant qui n'a repris connaissance qu'après une heure de soins.

Dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, article Suicide, on trouve l'observation d'un enfant de onze ans, qui, désespéré de n'avoir plus de mère, alla se noyer.

A Lyon un enfant de quatorze ans, Victor B..., s'est fracassé la tête d'un coup de revolver. La sœur de la victime était dernièrement partie pour le Midi avec le caissier d'une maison de commerce. A la suite de pertes nombreuses, tous deux s'étaient

suicidés. Victor B..., profondément frappé, se tua à son tour (18 décembre 1889).

Terreur par accusation (p. 41). — Un enfant de dix ans a tenté de se suicider au poste de la rue des Halles. Arrêté aux Halles pour délits de vagabondage, ce petit maraudeur avait été pris d'une crise de nerfs en apprenant que sa mère, prévenue de son escapade, s'apprêtait à venir le chercher. Profitant d'un moment où il se trouvait seul dans le poste, le petit vagabond s'était enroulé son mouchoir autour du cou et cherchait à s'étrangler en tirant de toutes ses forces sur les deux extrémités.

Contrariétés (p. 44). — Un enfant de quinze ans, employé chez un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, ayant dépensé avant-hier une somme de 30 francs encaissée pour le compte de son patron fut congédié. Craignant la colère de son père, l'enfant n'osa rentrer chez lui, il erra dans Paris et, désespéré, se jeta dans la Seine du haut du pont d'Austerlitz. Fort heureusement on put le secourir et le retirer de l'eau. Il a été conduit chez ses parents (24 janvier 1894).

Réprimandes (p. 46). — Une enfant de quatorze ans, Louise B..., à la suite d'une réprimande de ses parents, s'est jetée dans la Seine à Puteaux. On a pu la sauver (8 août 1895).

Lundi matin, 18 août 1895, un jeune homme de quinze ans, P. P..., commis chez un marchand de diamants, perdit une chaîne en or que son patron lui avait confiée. L'objet n'avait pas grande valeur. Le jeune homme ne vit pas cela, il vit qu'il

allait être réprimandé et peut être congédié. P. P... ne dit rien à son patron de la perte qu'il avait faite. Dans l'après-midi une détonation retentit dans le magasin. On accourut et on trouva le jeune homme étendu sur le parquet. Il s'était tiré un coup de revolver dans le côté droit. Transporté à Lariboisière P... y est mort le lendemain.

Un enfant de dix ans, Gaston H..., s'est pendu hier au domicile de sa mère, rue Saint-Maur, à la suite de remontrances qu'il avait subies pour avoir manqué l'école. La destinée de la pauvre mère est navrante. Mariée et mère de cinq enfants, elle jouissait d'une certaine aisance. En quelques mois elle perdit deux enfants ; son mari désespéré *se pendit*. Un autre enfant, victime d'un accident, a dû subir l'amputation du pied ; enfin le petit Gaston vient de se suicider (4 décembre 1894).

Un enfant de onze ans s'est jeté dans le canal Saint-Martin ; retiré vivant, il a déclaré qu'il avait voulu se suicider pour ne pas être grondé par ses parents parce qu'il avait perdu un canif (14 décembre 1880).

Impulsions (p. 48). — Un enfant de treize ans, à la suite d'une observation faite par sa tante, ouvre la fenêtre et se précipite du cinquième étage. La mort a été intantanée (18 septembre 1890).

Affolée par la menace d'une correction paternelle, une enfant de quatorze ans s'est jetée par la fenêtre de sa chambre à coucher à la hauteur du deuxième étage (20 août 1893).

Instruction (p. 51). — Un jeune homme de quatorze ans, Félix S..., élève au lycée C..., a tenté de se donner la mort en se jetant dans la Seine près du pont de la Concorde.

Retiré sain et sauf, il déclara que le désespoir qu'il avait éprouvé de recevoir de mauvaises notes de son professeur était la seule cause de son acte (2 juillet 1892).

Amour (p. 56). — Un ouvrier fleuriste, P. C..., âgé d'une vingtaine d'années, détournait dernièrement du toit paternel une jeune fille de quinze ans, A. F... Les deux amants jouirent pendant quarante-huit heures de la félicité la plus complète ; mais les premiers spasmes passés, C... se mit à accabler sa pauvre maîtresse de reproches et de coups. Le 27 courant C... recevait une lettre dont l'enveloppe portait cette mention : « N'ouvrir qu'à 8 heures. » A l'heure dite, C... décacheta la missive et lut les mots suivants : « Mon ami, à cette heure je ne suis plus : je te pardonne volontiers car je t'aime tout de même. » A. F... s'était asphyxiée au moyen du charbon (28 novembre 1892).

Au mois de septembre 1893, un garçon de quatorze ans s'asphyxiait dans le logement qu'il habitait avec son père. Très précoce pour son âge le jeune Georges avait été au désespoir d'avoir été repoussé par une jeune fille qu'il aimait.

Jalousie (p. 58). — Une blanchisseuse de la rue de W... avait eu d'un premier lit un garçon âgé aujourd'hui de quatorze ans. Elle s'était remariée il y a trois ans, et de cette nouvelle union était né un autre enfant qui a un peu plus de deuxans. Le jeune C..., qui avait été très gâté par sa mère, la vit avec désespoir partager ses caresses entre son frère et lui.

Hier, vers 9 heures du matin, Mme R... partit pour le lavoir laissant ensemble C... et son petit frère dans la cuisine ; dans une pièce voisine travaillait une repasseuse, ouvrière de

Mme R..., et dans une autre chambre dormait M. R...

A 9 h. 1/2 la repasseuse vint chercher de l'eau chaude dans la cuisine. Quel ne fut pas son émoi en voyant le jeune C... pendu au bouton de la porte par un foulard de soie. Le malheureux enfant pour accomplir sa funeste résolution, s'était replié sur lui-même et s'était ainsi étranglé. A côté de lui son petit frère continuait tranquillement à jouer (17 décembre 1886).

Futilité des causes (p. 62). — Un enfant de douze ans s'est suicidé pour échapper à l'ennui de fréquenter l'école S'emparant d'un couteau de table, il se l'enfonça à trois reprises dans la gorge (1er juin 1886).

Le jeune L. H... s'est jeté par la fenêtre parce que son père, veuf, le laissait à la maison seul avec son frère (18 décembre 1880).

Un enfant de douze ans s'est suicidé chez ses parents pour une cause des plus futiles. L. G... avait reçu pour ses étrennes un costume qu'il devait mettre les dimanches et jours de fêtes, et ce cadeau lui avait fait grand plaisir. Un peu coquet il aurait voulu être également bien vêtu tous les jours, et mardi matin il demandait à sa mère son beau vêtement. Celle-ci ne voulut pas le lui donner et, malgré ses larmes et ses supplications, elle obligea l'enfant à mettre ses vieux effets.

Il refusa alors de sortir de la chambre et sa mère le laissa, pensant bien que ce gros chagrin se dissiperait bientôt. Au bout d'un instant pourtant elle l'appela, étonnée de ne plus l'entendre. Ne recevant aucune réponse, elle arriva, voulut voir ce qu'il faisait. Mais aussitôt Mme G... recula épouvantée. Son enfant était pendu à un clou de la muraille (Saint-Denis, 5 janvier 1893).

Imitation (p. 63). — Il y a quelques années un ouvrier se tuait dans les ateliers de Mme C..., fabricante de petits canons en cuivre, en se tirant dans la tête avec un de ces jouets qu'il fabriquait.

Peu de temps après, un enfant de douze ans qui avait entendu parler de ce fait par ses parents dit : « Tiens, c'est une idée ! je ferai comme lui. » On n'attacha aucune importance à ces paroles. Un jour on le trouva mort au pied d'une table sur laquelle était un de ces canons. Pour que le doute ne fût pas possible il avait laissé un papier avec ces mots : « Je me suis brûlé la cervelle exprès. » Aucune raison ne pouvait expliquer cette fatale décision. C'est alors que les parents se rappelèrent ce que leur enfant leur avait dit.

Idée fixe (p. 72). — Le 14 mars 1887 à 5 heures du soir, un enfant de douze ans, sourd-muet, se jetait dans la rue Saint-Antoine sous les roues d'une voiture. Le cocher avait aperçu son mouvement. Il détourna son cheval à temps, descendit de son siège et, après avoir sévèrement admonesté le gamin qui baissait la tête d'un air confus, continua son chemin en le laissant entre les mains des passants que sa tentative de suicide avait vivement émus.

L'enfant fit signe qu'il ne recommencerait pas et on le laissa aller. Mais à peine eut-il la liberté de ses mouvements qu'il se jeta de nouveau sous les roues d'un camion. Le conducteur averti par les cris des assistants retint son cheval, les roues effleurèrent l'enfant sans le toucher sérieusement. Cette fois, il fut conduit chez le commissaire de police qui l'a gardé à sa disposition et fait prévenir sa famille.

Suicide à deux (p. 79). — A Vienne, en Autriche, en mai 1894 deux enfants de treize et neuf ans, craignant une réprimande pour les mauvaises notes qu'ils avaient obtenues, ont pris le parti de mourir ensemble. Après avoir écrit une lettre à leur mère, en demandant leur pardon, ils se dirigèrent vers le pont Stéphanie, puis tous deux, les mains enlacées, enjambèrent le parapet et se précipitèrent dans le Danube. Les secours quoique immédiats furent inutiles ; le fleuve grossi par les dernières pluies ne rendit même pas leurs cadavres.

Deux apprenties fleuristes, de quatorze ans toutes deux, se jetèrent dans la Seine à la suite de reproches de leurs parents. Elles purent être retirées de l'eau presque évanouies (29 mai 1893).

Simulation (p. 83). — En juin 1904, une fillette de douze ans et demi, Juliette B..., déclarait à ses petites amies, en classes, qu'elle avait assez de la vie et qu'elle allait se suicider ; elle écrivit dans ce sens une lettre au commissaire de police de Vincennes. Des recherches furent faites, mais en vain. Deux jours après on trouvait boulevard Carnot à Saint-Mandé une fillette en larmes qu'on conduisait au commissariat. C'était la petite Juliette. Pressée de questions elle raconta son équipée et avoua qu'elle avait imaginé cette « mise en scène » pour éviter la réprimande maternelle qu'elle prévoyait pour ses mauvaises notes.

Il y a là trop de mise en scène pour que cela fût vrai ; le suicide chez l'enfant est, nous l'avons dit, essentiellement impulsif, comme presque tous ses actes, et ce n'est que très exceptionnellement qu'on peut le trouver réfléchi, et encore à un âge plus grand.

CONCLUSIONS

De cette étude nous pouvons conclure que :

1° Les enfants subissent la loi commune, et comme les adultes, se suicident.

2° Ils obéissent à des motifs analogues, mais proportionnés, pourrait-on dire, à leur âge.

3° Ces suicides sont soumis aux lois communes de l'hérédité.

4° La contagion, l'imitation jouent un grand rôle dans la production du suicide dans le bas âge.

5° Chez l'adulte, certaines formes d'aliénations et de névropathies poussent au suicide. L'enfant n'y échappe pas et suit la même marche.

6° Le suicide du jeune âge se fait remarquer par :

a) Instantanéité de détermination ;

b) Absolutisme du premier mouvement ;

c) Mutisme de réflexion ;

d) Souvent grande futilité ;

e) Energie considérable et ténacité extrême :

7° Quelques suicides ne doivent pas être considérés comme tels. Ce sont les suicides qu'on peut désigner sous le nom de *suicides chevaleresques*. L'enfant obéit ici à un sentiment élevé dont on ne saurait le blâmer.

8° Le traitement est prophylactique et curatif :

a) Veiller à une bonne éducation ; bonne hygiène morale ;

b) Eviter les causes d'imitation (livres, récits, images, etc.) ;

c) Dans le cas d'affections mentales déterminées, de névropathies, lutter contre la cause première dont l'idée de suicide, n'est qu'un épisode dans le délire.

Vu : le Président de la thèse,
E. BRISSAUD

Vu : le Doyen,
DEBOVE

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
LIARD

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 7

Généralités 11

α) Statistique 11

β) Hérédité 16

γ) Caractère 17

δ) Education 18

Caractères du suicide chez l'adulte 27

Caractères du suicide chez l'enfant 30

Causes 32

1. Hérédité 33

2. Education vicieuse 37

3. Mœurs 39

4. Impressions violentes 40

5. Chagrin 40

6. Terreur par accusation 41

7. Contrariété 44

8. Mauvais traitements 45

9. Réprimandes. Punitions 46

10. Impulsions. Suite de discussions 48

11. Remords 51

12. Instruction. Amour-propre déçu 51

13. Passion 54

14. Amour 56

15. Jalousie 58

16. Colère. Discussions 60
17. Futilité des causes 62
18. Contagion. Imitation 63
19. Clubs 66
20. Délire névropathique 69
21. Epilepsie 71
22. Idée fixe 72
23. Mélancolie 75
24. Hallucinations 76
Suicides à deux 79
Insensibilité 81
Simulation 83
Suicides étranges 84
Suicides chevaleresques 87
Dévouement filial 89
Traitement 93
Observations 99
Conclusions 107

m. p. de la Faculté de médecine, Bonvalot-Jouve, 15, rue Racine, Paris